



CONSEIL DES ÉQUIDÉS  
LANGUEDOC ROUSSILLON



OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE  
RÉGIONAL 2010

FILIÈRE EQUINE DU  
LANGUEDOC-ROUSSILLON

# Sommaire

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Présentation du Conseil des Equidés Languedoc-Roussillon .....</b>                       | <b>1</b>  |
| <b>Méthodologie de l'Observatoire Economique Régional.....</b>                              | <b>2</b>  |
| <b>L'activité économique de la filière et ses chiffres clés.....</b>                        | <b>3</b>  |
| <b>L'élevage en région .....</b>  | <b>6</b>  |
| Les chiffres clés .....   | 6         |
| Le cheval de selle .....  | 11        |
| Le cheval de trait.....   | 14        |
| L'emploi dans les élevages .....  | 15        |
| Le poids économique .....   | 17        |
| <b>La valorisation des chevaux et leur commercialisation .....</b>                          | <b>20</b> |
| Les cavaliers professionnels et marchands.....  | 20        |
| Les concours.....   | 22        |
| Les transactions de chevaux .....   | 24        |
| <b>L'enseignement, le tourisme et les courses .....</b>                                     | <b>27</b> |
| Les établissements équestres .....  | 27        |
| Le tourisme .....   | 30        |
| Les courses .....   | 32        |
| <b>Les activités connexes à la filière.....</b>   | <b>33</b> |
| Les maréchaux-ferrants .....  | 33        |
| Les vétérinaires .....  | 34        |
| Les fabricants d'aliment .....  | 35        |
| Les fabricants d'équipement.....  | 36        |
| Les distributeurs .....   | 36        |
| <b>Liste des associations et syndicats de la filière en Languedoc-<br/>Roussillon .....</b> | <b>39</b> |



# Présentation du Conseil des Equidés du Languedoc-Roussillon

Le Conseil des Equidés du Languedoc-Roussillon créé le 7 Septembre 2004, est l'association des acteurs du monde du cheval. Il a vocation à rassembler et à fédérer l'ensemble des acteurs de la filière équine. Il les représente auprès des pouvoirs publics, notamment de la Région et de l'Etat. Ainsi, il a été constitué pour soutenir les projets de ses adhérents et pour donner à la filière la cohésion et la représentation qu'elle mérite.

Le Conseil des Equidés peut définir la politique de développement de la filière équine en région et permet donc aux professionnels de décider des orientations à prendre.

Il est composé de 4 collèges :

- Collège des éleveurs
- Collège des courses et sports équestres
- Collège du tourisme, de la formation et des activités connexes
- Collège des filières départementales

Les actions mises en place par l'association :

- L'Observatoire Economique Régional du Languedoc-Roussillon
- Démarche de Qualité « Qualit'Equidé » des exploitations
- Action de valorisation des chevaux d'élevage
- Intégration des exploitations équines dans le Plan de Soutien à la Modernisation des Exploitations qui est un dispositif d'aide de la région
- Référentiels technico-économiques
- Etude de marché sur les transactions des équidés de sport et de loisir en Languedoc-Roussillon
- Etude sur les besoins en emploi et formation dans la filière en région
- Film en format DVD sur les 3 races régionales, le Camargue, le cheval Ibérique et le cheval Arabe



## La méthodologie suivie

Ce projet est basé sur un partenariat entre les Conseils des Chevaux et l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation via les délégations régionales et l'Observatoire Economique et Social du Cheval tous les 3 ans. Chaque conseil du cheval recense, dans un premier temps, les entreprises auprès desquelles il va collecter les données. Une fois les données collectées, il les saisit sur une application fournie par l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation. L'Observatoire Economique de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation fournit ensuite une extraction des données régionales comparativement aux données nationales et met à disposition de chaque région les données brutes qui lui sont propres et les indicateurs qui en découlent. Enfin, la région met en forme les résultats dans un support de communication.

Chaque région a réalisé des enquêtes auprès d'entreprises individuelles selon une méthode d'échantillonnage précise et avec des questionnaires prédéfinis. La méthode d'échantillonnage a permis de déterminer 8 types d'acteurs différents qui constituent la filière équine :

- Les établissements équestres
- Les éleveurs
- Les entraîneurs de chevaux de courses
- Les cavaliers professionnels ou marchands
- Les sociétés de courses
- Les maréchaux –ferrants
- Les vétérinaires
- Les fournisseurs d'aliments et d'équipements

Pour chaque population, plusieurs strates sont déclinées selon l'importance de l'activité ou le type d'activité. De plus, 8 questionnaires prédéfinis par l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation ont été mis en place pour chaque population étudiée. Les questionnaires sont axés sur les thèmes suivant : les activités, l'emploi généré, les effectifs d'équidés présents, les surfaces exploités et la situation économique. Chaque région a récolté par ailleurs des données auprès d'institutions et d'organismes régionaux divers.

L'ensemble des données récoltées est consolidé dans une base nationale pérenne gérée par l'Observatoire Economique et Social du Cheval de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation, en complément des données qui y sont déjà disponibles. Ainsi, chaque région a alors annuellement à disposition un tableau de bord d'indicateurs relatifs au poids socio-économique de sa filière équine régionale.

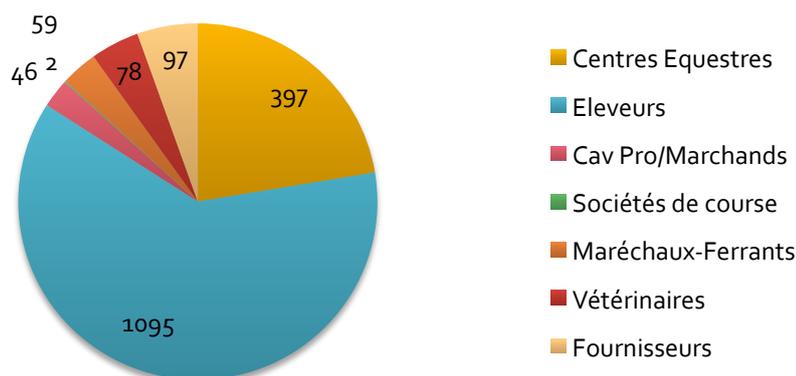


# Les chiffres clés

## Economie

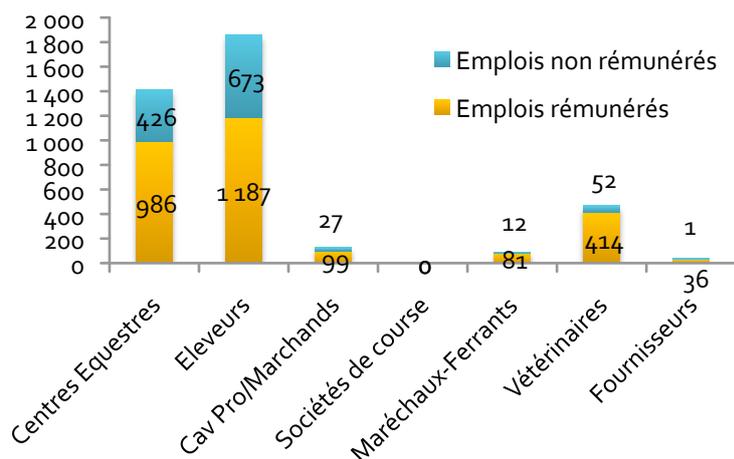
**1774 entreprises équestres recensées** soit 1 pour 1430 habitants

**Répartition du nombre d'entreprises équestres par secteur d'activité**

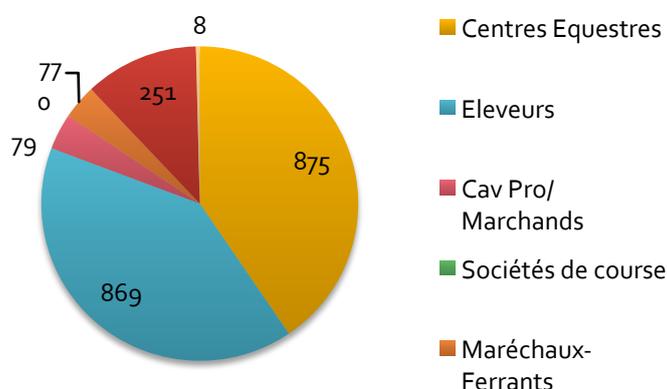


**3996 personnes directement impliquées** soit 1 personne pour 666 habitants  
dont **2800 personnes rémunérées** au sein des 8 familles enquêtées pour un total de **2160 Equivalents Temps Plein rémunérés** soit 23 % de plus qu'en 2006

**Répartition du nombre de personnes impliquées selon le secteur d'activité**



### Répartition des ETP rémunérés selon le secteur d'activité



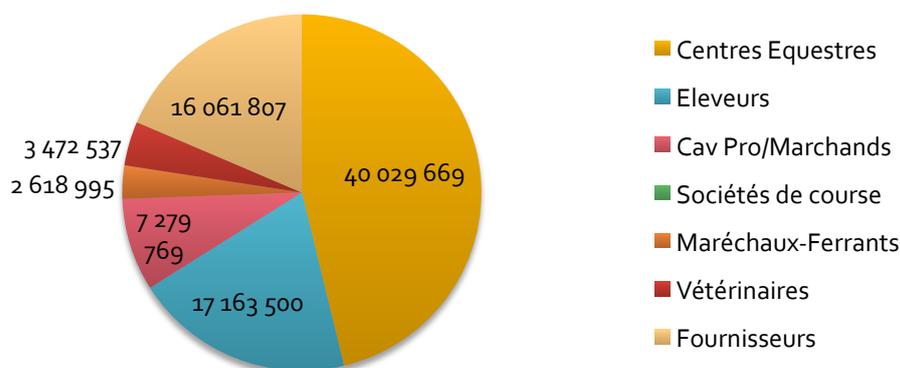
Au total, environ 4000 personnes travaillent pour la filière en tant que dirigeants, salariés, stagiaires ou bénévoles : ce chiffre reste constant depuis 2006. **70 % des personnes impliquées sont employées**, soit 8 % de plus qu'en 2006. Le travail bénévole constitue une part importante dans la filière équine : 30 % des personnes impliquées sont bénévoles.

Les établissements équestres et les élevages sont les secteurs d'activité où le plus de personnes travaillent : 82 % des personnes impliquées dans la filière équine sont dans ces secteurs. C'est aussi dans ces secteurs qu'il y a le plus de travail bénévole.

En Languedoc-Roussillon, la filière équine dégage un chiffre d'affaire de plus de **333 millions d'euros** soit 129000 € pour 1000 habitants.

**Un total généré de 86,6 millions d'euros au sein des 8 familles enquêtées**, dont la majeure partie est générée par les centres équestres, auquel s'ajoute **246,4 millions d'euros** pariés dans la région sur des courses PMU, soit un total cumulé de 333 millions d'euros de recettes générées par les activités hippiques.

### Répartition du chiffre d'affaire selon les secteurs d'activité



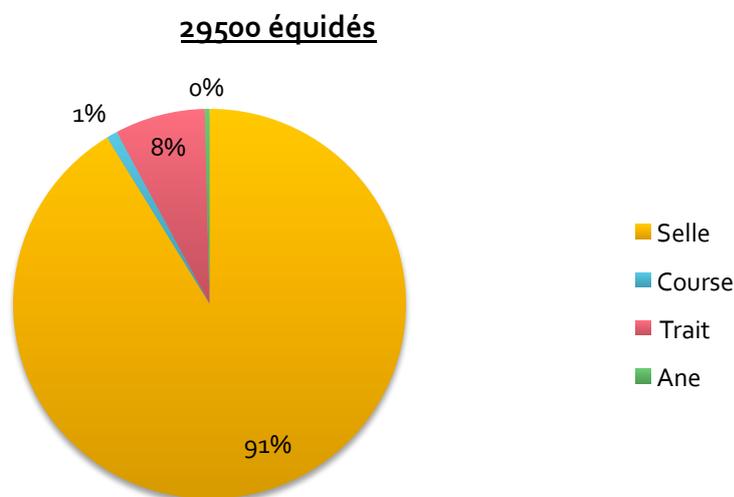
Par rapport à 2006, au sein des 8 familles enquêtées, **le chiffre d'affaire a augmenté de 6%**. D'une part, le chiffre d'affaire des fournisseurs a diminué de 58 % : cependant, ces chiffres sont à lire avec précaution.

D'autre part, certains secteurs d'activité ont augmenté leur chiffre d'affaire : les centres équestres ont doublé leur chiffre d'affaire et le chiffre d'affaire des éleveurs a augmenté de 7 %.

## Territoire

**29500 équidés en exploitations** soit 1 équidés pour 13 ha de surface en herbe

**57000 ha de surfaces valorisées par les équidés** soit 15 % de la surface en herbe régionale



On estime à **13000 le nombre d'équidés hors exploitations** en Languedoc-Roussillon (HN). Cependant, le nombre de chevaux chez les particuliers est très difficile à comptabiliser car les cartes de propriétaires ne sont pas toujours mises à jour et, de plus, les chevaux qui sont détenus chez leur propriétaire ne sont pas répertoriés.

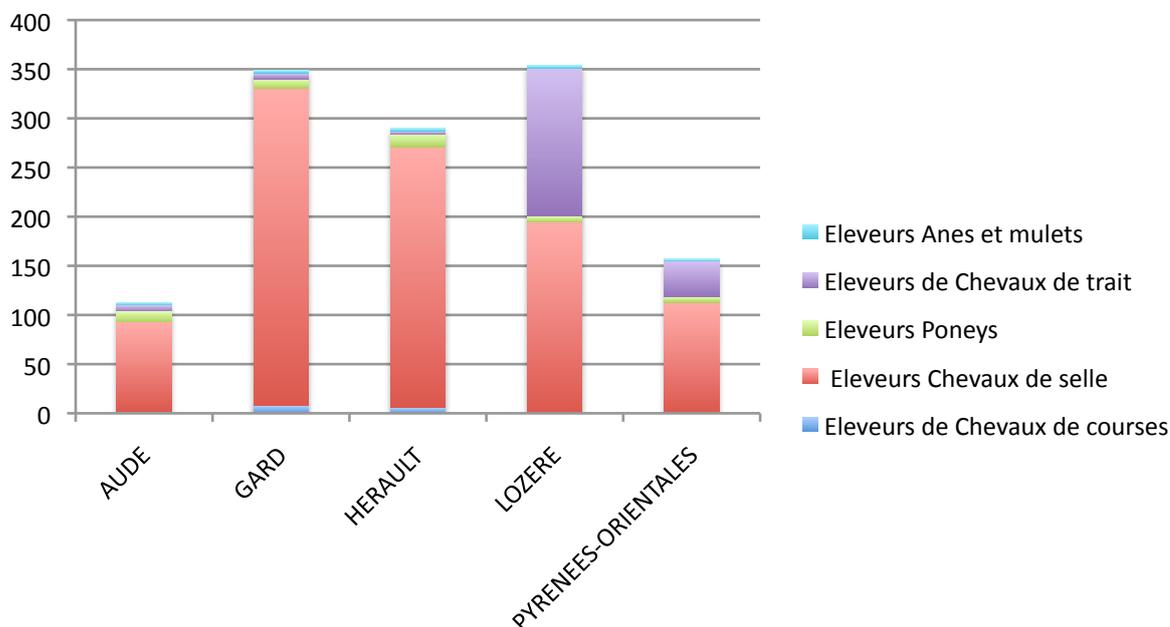
# L'élevage en Languedoc-Roussillon

## 1. Les chiffres clés



La région compte 1095<sup>1</sup> éleveurs<sup>2</sup>. Le nombre d'éleveurs dans la région ne cesse de croître et a augmenté de 11 % entre 2006 et 2010. Le Gard et la Lozère se distinguent en représentant chacun 28 % des éleveurs et l'Hérault 23 %. Les Pyrénées Orientales ne représentent que 12 % des éleveurs de chevaux dans la région et l'Aude seulement 9 %. Les éleveurs de chevaux de Traits sont principalement localisés en Lozère et dans les Pyrénées Orientales. Tous ensemble, ils représentent un chiffre d'affaire d'environ 17 165 000 d'euros et utilisent plus de 47 500 ha pour les équidés.

**Figure 1 : Répartition du nombre d'éleveurs par département selon le type d'équidé élevé**



<sup>1</sup> Dans ce chiffre, un éleveur est comptabilisé une seule fois, même s'il a plusieurs sites de production et même s'il possède plusieurs races d'élevage.

<sup>2</sup> On considère comme éleveur tout détenteur d'équidé(s) ayant mis au moins une jument à la reproduction sur l'année 2009. Il n'y a donc pas de différence entre un éleveur dit « professionnel », dont l'élevage est source d'une partie ou de la totalité des revenus, et un éleveur dit « amateur », dont l'élevage ne constitue pas la source des revenus.

Parmi ces élevages, il y a quelques races emblématiques telles que le Camargue, l'Arabe, le Demi-Sang Arabe, les races Ibériques (Lusitanien et Pure Race Espagnol). Le Selle Français a un poids non négligeable. La production de Camargue est essentiellement située dans le Gard et l'Hérault dans le berceau de race et ses alentours. Pour ce qui est des chevaux de Trait, le Breton et le Comtois sont les races les plus présentes dans la région Languedoc-Roussillon. Leur production est essentiellement située en Lozère et dans les Pyrénées Orientales.



|              |                       | AUDE | GARD | HERAULT | LOZERE | PYRENEES-ORIENTALES | TOTAL |
|--------------|-----------------------|------|------|---------|--------|---------------------|-------|
| Course       | Pur-Sang Anglais      | 2    |      | 2       |        |                     | 4     |
|              | Trotteur Français     | 2    | 6    | 11      |        | 1                   | 20    |
| Selle        | Anglo-Arabe           | 2    | 11   |         |        | 4                   | 17    |
|              | Appaloosa             | 1    | 9    |         |        | 1                   | 11    |
|              | Arabe                 | 28   | 63   | 79      | 51     | 14                  | 235   |
|              | Barbe                 | 2    | 3    | 4       | 6      | 7                   | 22    |
|              | Camargue              | 3    | 279  | 173     |        | 8                   | 463   |
|              | Castillon             | 1    |      |         |        |                     | 1     |
|              | Crème                 |      |      | 4       |        |                     | 4     |
|              | Demi-Sang Arabe       | 16   | 49   | 35      | 49     | 12                  | 161   |
|              | Demi-Sang Anglo-Arabe |      | 2    | 2       | 1      |                     | 5     |
|              | Islandais             |      |      |         | 5      |                     | 5     |
|              | Lusitanien            | 1    | 50   | 63      |        | 1                   | 115   |
|              | Merens                | 7    | 2    | 4       | 15     | 23                  | 51    |
|              | Paint                 | 6    | 2    | 14      | 2      |                     | 24    |
|              | Pur Race Espagnol     |      | 14   | 10      |        |                     | 24    |
|              | Quarter Horse         | 2    | 6    | 5       | 5      | 3                   | 21    |
|              | Selle Français        | 22   | 42   | 51      | 6      | 16                  | 137   |
| Shagya       |                       | 3    |      |         |        | 3                   |       |
| Zangersheide |                       |      | 1    |         |        | 1                   |       |

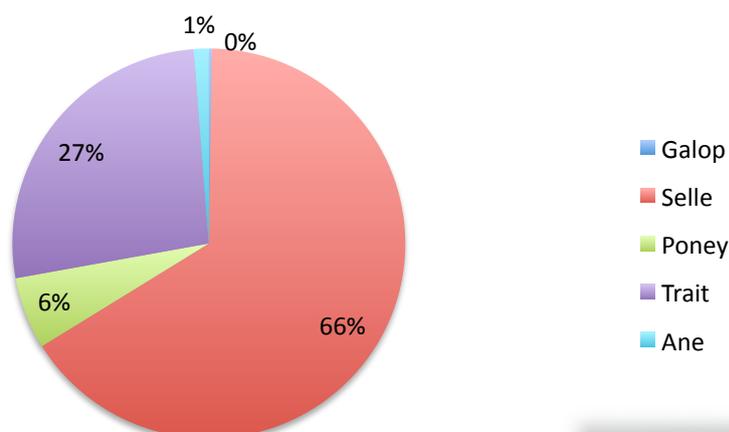
|                         |                         |     |     |     |     |     |      |
|-------------------------|-------------------------|-----|-----|-----|-----|-----|------|
| Poneys                  | Connemara               | 8   | 2   | 2   | 4   | 2   | 18   |
|                         | Dartmoor                | 1   |     | 1   |     |     | 2    |
|                         | Fjord                   | 1   |     | 1   |     | 2   | 4    |
|                         | Haflinger               | 4   | 1   |     | 4   |     | 9    |
|                         | Landais                 | 2   |     |     |     |     | 2    |
|                         | Poney Français de Selle | 1   | 6   | 3   | 2   |     | 12   |
|                         | Shetland                | 3   | 12  | 28  |     | 4   | 47   |
|                         | Welsh                   |     |     | 5   |     |     | 5    |
| Traits                  | Ardennais               |     |     |     | 7   |     | 7    |
|                         | Auxois                  |     | 1   |     |     |     | 1    |
|                         | Boulonnais              | 1   |     |     |     |     | 1    |
|                         | Breton                  |     |     |     | 102 | 97  | 199  |
|                         | Comtois                 | 24  | 5   | 2   | 310 | 100 | 441  |
|                         | Percheron               | 1   | 1   | 2   | 2   | 5   | 11   |
| Anes                    | Ane de Provence         | 3   |     | 3   |     |     | 6    |
|                         | Ane des Pyrénées        | 2   |     |     |     |     | 2    |
|                         | Mulet                   |     | 2   | 2   | 2   | 2   | 8    |
|                         | Mule des Pyrénées       |     |     |     |     | 2   | 2    |
| Origine constatée Sang  |                         | 39  | 82  | 70  | 12  | 33  | 236  |
| Origine constatée Trait |                         | 26  | 5   | 3   | 189 | 235 | 458  |
| Origine constatée Anes  |                         | 7   | 1   | 6   | 3   | 1   | 18   |
| TOTAL                   |                         | 216 | 661 | 586 | 777 | 573 | 2813 |

**Tableau 1 : Nombre de juments saillies pour produire en 2010**



Au total, on a 2813 poulinières stationnées en région Languedoc-Roussillon qui ont donné 1577 naissances en 2010. On a une augmentation de 5 % du nombre de poulinières et de 13 % du nombre des naissances par rapport à 2006. Les naissances en Languedoc-Roussillon représentent 3 % des naissances en France soit 0,3 % de plus qu'en 2006. 402 étalons sont présents sur la région dont la plupart sont des chevaux de selle ou de trait.

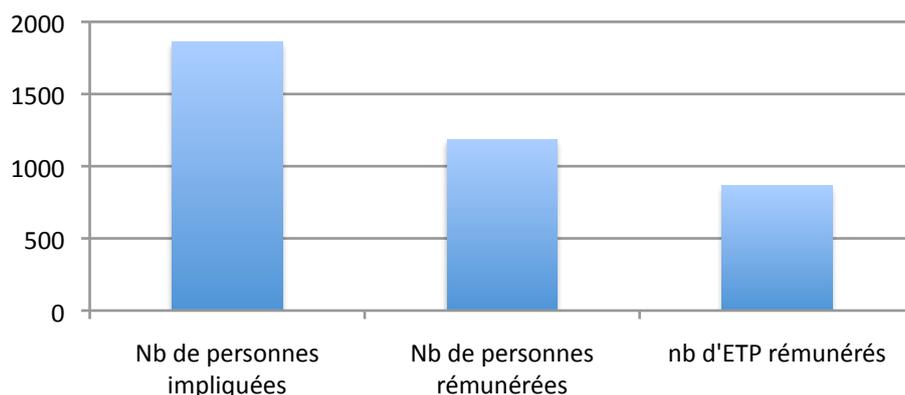
**Figure 2 : Répartition des étalons selon le type d'équidé**



Dans l'élevage, 1860 personnes sont impliquées<sup>3</sup>. Parmi ces 1860 personnes, 1187 personnes sont rémunérées<sup>4</sup>. On a donc une partie importante de la main d'œuvre qui est bénévole, à savoir, des stagiaires ou de la main d'œuvre familiale. Les 1187 personnes rémunérées correspondent à 869 ETP : la plupart d'entre elles ne travaille donc pas à temps plein dans l'élevage. On a une augmentation de 28 % du nombre d'ETP entre 2006 et 2009.



**Figure 3 : Répartition du nombre de personnes impliquées et rémunérées et du nombre d'ETP rémunérées**



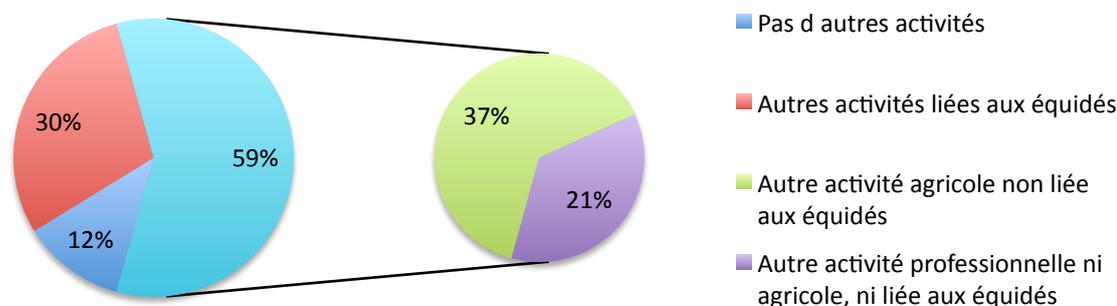
12 % des éleveurs seulement n'ont pas d'autre activité que l'élevage. En effet, comme le montre le graphique ci-dessous, 30 % ont d'autres activités liées aux équidés type pension

<sup>3</sup> Les personnes impliquées sont les dirigeants, les salariés à l'année, les salariés saisonniers, les apprentis, les stagiaires, les bénévoles ou les membres de la famille qui participent au fonctionnement de l'élevage.

<sup>4</sup> Les personnes rémunérées sont les dirigeants, les salariés à l'année, les salariés saisonniers et les apprentis.

(pour 50 %), enseignement (40 %), débouillage (40 %), tourisme (30 %) et/ou cavalier (20 %) ; et le reste a d'autres activités non liées aux équidés.

**Figure 4 : Répartition des élevages selon les activités**



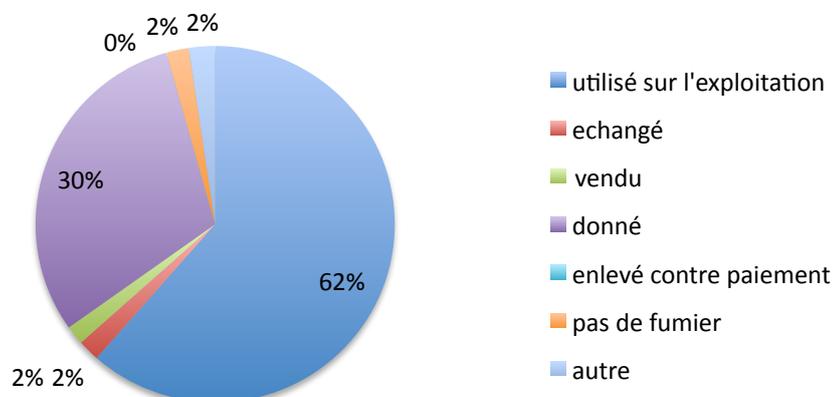
Pour un élevage de la région, en moyenne, 18 ha de foin et de céréales sont récoltés et 30 T de foin, 7 T de céréales, 13 T de paille, 9 T de granulés et 13 T de litière autre que de la paille (généralement du copeau) sont achetés : tout cela permet de nourrir les chevaux d'élevage, les poulinières mais aussi les chevaux en pensions. Un peu plus d'un éleveur sur deux achète du foin et des céréales en plus de ce qu'il a récolté, 30 % d'entre eux achètent de la paille et 17 % un autre type de litière. Enfin, un peu moins de la moitié des éleveurs achète des granulés pour nourrir ses chevaux.

|                          | Surfaces récoltées (en ha) | Surfaces récoltées minimales (en ha) | Surfaces récoltées maximales (en ha) | % d'éleveurs ayant acheté | Quantité achetée (en T) |   |     |
|--------------------------|----------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------|-------------------------|---|-----|
| Foin                     | 11,75                      | 0                                    | 60                                   | 54                        | 29,51                   | 0 | 180 |
| Céréales                 | 6,76                       | 0                                    | 150                                  | 55                        | 7,17                    | 0 | 42  |
| Paille                   |                            |                                      |                                      | 32                        | 12,61                   | 0 | 150 |
| Litière autre que paille |                            |                                      |                                      | 17                        | 12,59                   | 0 | 40  |
| Granulés                 |                            |                                      |                                      | 45                        | 8,73                    | 0 | 816 |

**Tableau 2 : Répartition des surfaces récoltées et achats de matières premières**

La plupart du temps, le fumier produit est utilisé sur l'exploitation ou donné à des agriculteurs.

**Figure 5 : Destination du fumier produit sur l'exploitation**



En moyenne, par élevage, on a 2,6 poulinières<sup>5</sup> (valeur minimale : 1 poulinière ; valeur maximale : 30 poulinières), 52,6 ha valorisés<sup>6</sup> par les équidés (valeur minimale : 0,8 ha ; valeur maximale : 550 ha), 0,86 ETP (valeur minimale : 0,01 ETP ; valeur maximale : 4,5 ETP) et un chiffre d'affaire dégagé par les activités équinnes de 21 130 € (valeur minimale : 0 € ; valeur maximale : 150 000 €) ce qui correspond à une augmentation de 30 % pour le chiffre d'affaire moyen par rapport à 2006. Cependant, ces chiffres moyens ne sont pas très représentatifs de la réalité car la région a un élevage équin très diversifié avec des pratiques très différentes selon le type d'équidé élevé.

## 2. Le cheval de selle

Le Languedoc-Roussillon est une région d'élevage de races de chevaux rustiques. Le cheval de selle en Languedoc-Roussillon, constitués d'une part des chevaux de sport (un tiers des élevages régionaux) et d'autre part des chevaux de loisir (un autre tiers des élevages), est représenté par trois races spécifiques et emblématiques. Dans les Cévennes et sur les Grands Causses du Gard et de l'Hérault, c'est le cheval d'endurance qui est le plus présent. Cette région est le berceau d'élevage en France et en Europe pour le cheval de course d'endurance, discipline créée en 1975. L'endurance contemporaine en tant que compétition de haut niveau fut reconnue par la Fédération Equestre Internationale en 1984. Cette année-là se déroula le premier championnat d'Europe sur les 160 km de Florac, première compétition officielle d'endurance au monde.

<sup>5</sup> Voir annexe 1

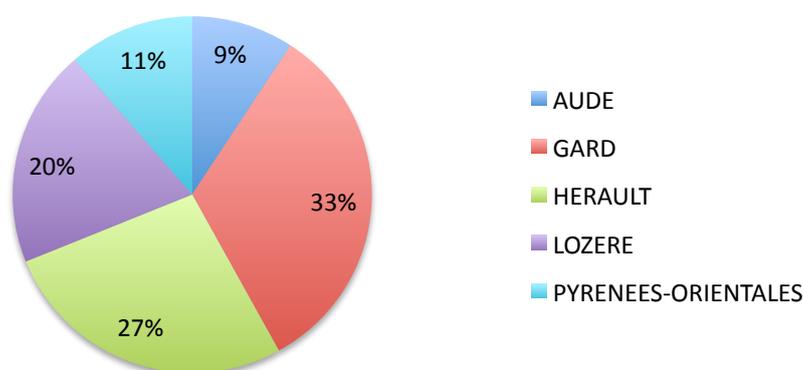
<sup>6</sup> Un ha valorisé par les équidés correspond à un ha pâturé par les chevaux, récoltés pour les nourrir, ou pour toute autre utilisation par les chevaux.

Le cheval Camargue est lui naturellement présent dans le territoire géographique de la Camargue et ses environs.

Enfin, la culture de la tauromachie et du spectacle équestre étant fortement ancrés dans la région, le cheval ibérique y est particulièrement présent.

90 % des éleveurs de la région sont des éleveurs de chevaux de selle, soit 986 éleveurs.

**Figure 6 : Répartition des éleveurs de Chevaux de selle selon les départements**



On a 1300 juments saillies de chevaux de selle, soit une augmentation de 6 % du nombre de poulinières depuis 2006, et 265 étalons en activité, soit une augmentation de 30 % du nombre d'étalons.

| Principales races        | Nombre de juments saillies | Evolution par rapport à 2006 | Nombre d'étalons en activité | Evolution par rapport à 2006 |
|--------------------------|----------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| Camargue                 | 463                        | + 9 %                        | 76                           | + 43 %                       |
| Arabe et Demi-Sang Arabe | 396                        | + 20 %                       | 78                           | + 26 %                       |
| Selle Français           | 137                        | + 6 %                        | 3                            | - 40 %                       |
| Lusitanien               | 115                        | - 7 %                        | 35                           | - 3 %                        |
| Mérens                   | 51                         | + 38 %                       | 8                            | + 14 %                       |

**Tableau 3 : Nombre de poulinières saillies et d'étalons selon les races de chevaux de selle**

L'élevage de poney représente une petite part de l'élevage régional avec 99 ponettes saillies (+ 80 % en 3 ans) et 24 étalons en activité. Les races les plus présentes sont le Shetland avec 47 % des ponettes saillies, le Connemara avec 18 % des ponettes saillies et le Poney Français de Selle avec 12 % des ponettes saillies. En effet, la demande locale en poneys de race est de plus en plus importante.



## **Zoom sur les races de chevaux de sport spécifiques à la région : l'Arabe, le Lusitanien**

### L'Arabe et Demi-Sang Arabe



30 % des saillies de chevaux de selle en 2010 en région  
396 poulinières stationnées dans la région, soit 16 % des poulinières arabes en France  
3<sup>ème</sup> région en effectif de juments saillies après Midi-Pyrénées et Aquitaine  
78 étalons en activité, soit 10 % des étalons arabes en France  
Type de monte :  
Utilisation : Endurance, loisir

### Le Lusitanien



9 % des saillies de chevaux de selle en 2010 en région  
115 poulinières stationnées dans la région, soit 17 % des poulinières lusitaniennes en France  
2<sup>ème</sup> région en effectif de juments saillies après PACA  
35 étalons en activité, soit 23 % des étalons lusitaniens en France  
Type de monte :  
Utilisation : dressage, spectacle, loisir

## Zoom sur les races de chevaux de loisir caractéristiques de la région : le Camargue, le Mérens

### Le Camargue



35 % des saillies de chevaux de selle en 2010 en région  
463 poulinières stationnées dans la région, soit 43 % des poulinières Camargues en France  
1<sup>er</sup> élevage des chevaux de selle en Languedoc Roussillon  
76 étalons en activité, ce qui représente 50 % des étalons Camargues en France  
Type de monte : naturelle (seule autorisée)  
Utilisation : tri du bétail, loisir, enseignement, apte à toutes disciplines

### Le Mérens



4 % des saillies de chevaux de selle en 2010  
51 poulinières stationnées dans la région, soit 6 % des poulinières Mérens en France  
3<sup>ème</sup> région en effectif de juments saillies après le Midi-Pyrénées et le Rhône-Alpes  
8 étalons en activité, soit 10 % des étalons Mérens en France  
Type de monte : saillie ou insémination  
Utilisation : loisir, enseignement, apte à toutes disciplines

## 3. Le cheval de Trait

Dans les montagnes des Pyrénées et sur les Grands Causses en Lozère, on retrouve essentiellement les chevaux de traits. Le dernier tiers de l'élevage régional est constitué des chevaux de trait dans les zones de montagne. Ils sont principalement destinés à la viande bien que, depuis quelques années, un plan de relance ait été mis en place pour la valorisation des chevaux de trait et assimilés par le Syndicat des Chevaux Lourds des Pyrénées Orientales pour trouver de nouveaux débouchés.

En effet, avec la baisse du prix de la viande chevaline, le nombre d'éleveurs a diminué de 27 % de 2006 à 2010 : on comptabilise aujourd'hui 201 éleveurs dont 150 en Lozère et 36 en Pyrénées Orientales. On a 660 poulinières saillies soit 32 % de moins qu'en 2006, et 107 étalons en activité, à peu près autant qu'en 2006. Cela est dû à l'augmentation de la monte naturelle en liberté.



| Principales races | Poulinières saillies | Evolutions par rapport à 2006 | Étalons | Evolutions par rapport à 2006 |
|-------------------|----------------------|-------------------------------|---------|-------------------------------|
| Bretons           | 199                  | - 44 %                        | 33      | - 8 %                         |
| Comtois           | 441                  | + 8 %                         | 70      | + 6 %                         |

**Tableau 4 : Nombre de poulinières saillies et d'étalons selon les races de chevaux de trait**

## **Zoom sur les races de chevaux traits spécifiques à la région : le Comtois et le Breton**

### Le Comtois



67 % des saillies de chevaux de trait en 2010 en région  
 441 poulinières stationnées dans la région, soit 5 % des poulinières Comtoise en France  
 7<sup>ème</sup> région en effectif de juments saillies  
 70 étalons en activité, soit 7 % des étalons Comtois en France  
 Type de monte :  
 Utilisation : travail agricole, attelage, loisir

### Le Breton



30 % des saillies de chevaux de trait en 2010 en région  
 199 poulinières stationnées dans la région, soit 3 % des poulinières Bretonnes en France  
 6<sup>ème</sup> région en effectif de juments saillies  
 33 étalons en activité, soit 5 % des étalons Bretons en France  
 Type de monte :  
 Utilisation : travail agricole, attelage, loisir

## **4. L'emploi dans les élevages**

89 % des élevages n'ont pas de salariés. Pour 1095 élevages, on a environ 1190 personnes rémunérées dont 83 % d'entre elles sont les dirigeants, 9 % sont des salariés à l'année et 4 % chacun pour les salariés occasionnels et les apprentis. Cela représente 869 ETP rémunérés. On a une augmentation de 33 % en nombre de personnes rémunérées dans le secteur de l'élevage. Le travail bénévole occupe une place importante au sein des élevages régionaux puisque 673 personnes y travaillent sans rémunération.

|                            | Nombre de personnes |
|----------------------------|---------------------|
| Total personnes rémunérées | 1188                |
| Dont dirigeants            | 982                 |
| Dont salariés à l'année    | 104                 |
| Dont salariés saisonniers  | 43                  |
| Dont apprentis             | 59                  |

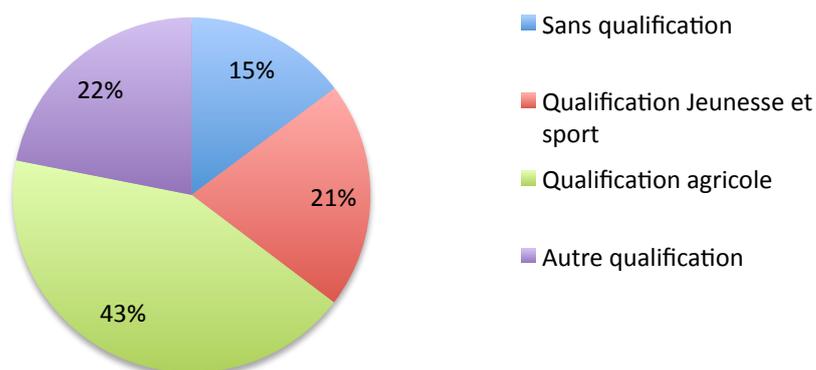
**Tableau 6 : Répartition du nombre de personnes rémunérées selon leur statut**

Les éleveurs ont autour de 46 ans en moyenne (valeur minimale : 20 ans ; valeur maximale : 83 ans) et l'année de création de leur élevage est 1996 (valeur minimale : 1945 ; valeur maximale : 2009) : ils vendent 2,41 équidés par an (valeur minimale : 0 équidés vendus ; valeur maximale : 24 équidés vendus).

54 % des éleveurs adhèrent à des structures associatives départementales, régionales ou nationales.

Les dirigeants et salariés à l'année sont issus de la formation agricole (43%) de niveau III<sup>7</sup> ou IV<sup>8</sup>. Plus de 20 % des dirigeants et salariés ont une formation Jeunesse et Sport de niveau IV<sup>9</sup> ou V<sup>10</sup>.

**Figure 7 : Répartition des qualifications des dirigeants et salariés à l'année**



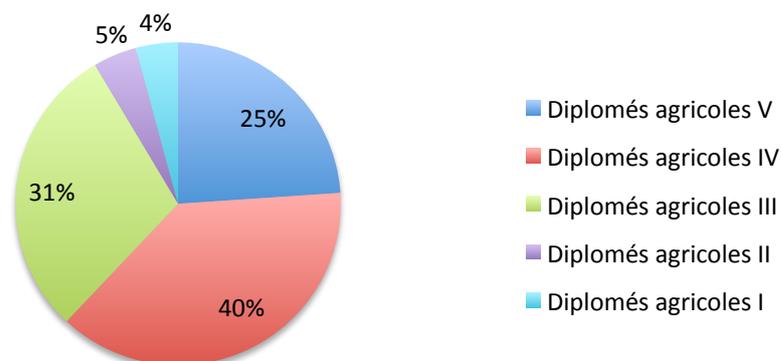
<sup>7</sup> Exemple de diplôme agricole de niveau III : BTS agricole.

<sup>8</sup> Exemple de diplôme agricole de niveau IV : Bac Pro.

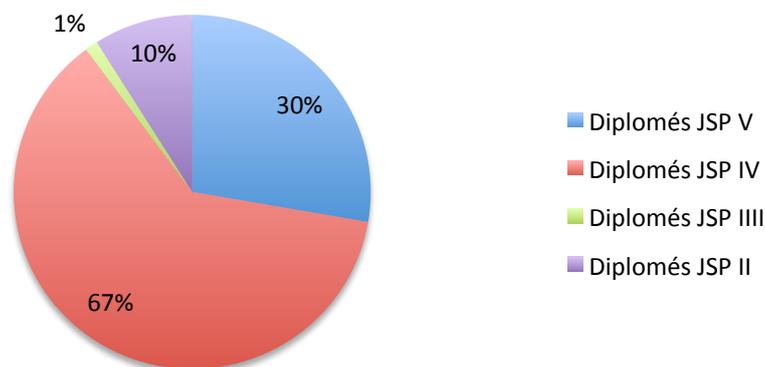
<sup>9</sup> Exemple de diplôme jeunesse et sport de niveau IV : BEES 1° ou BPJEPS.

<sup>10</sup> Exemple de diplôme jeunesse et sport de niveau V : BAPAAT.

**Figure 8 : Répartition des formations agricoles des dirigeants et salariés à l'année ayant une qualification agricole**



**Figure 9 : Répartition des formations JSP des dirigeants et salariés à l'année ayant une qualification JSP**

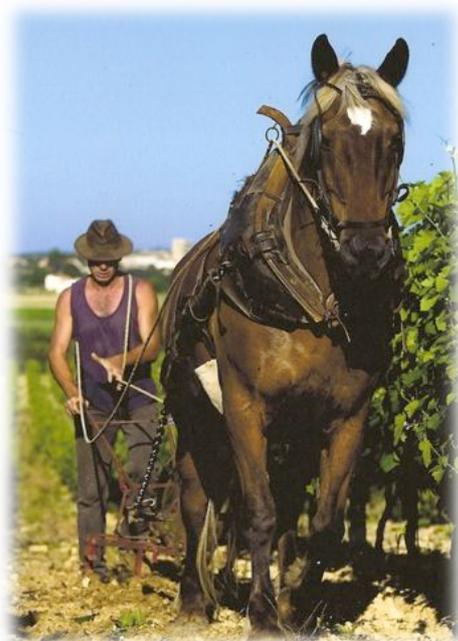
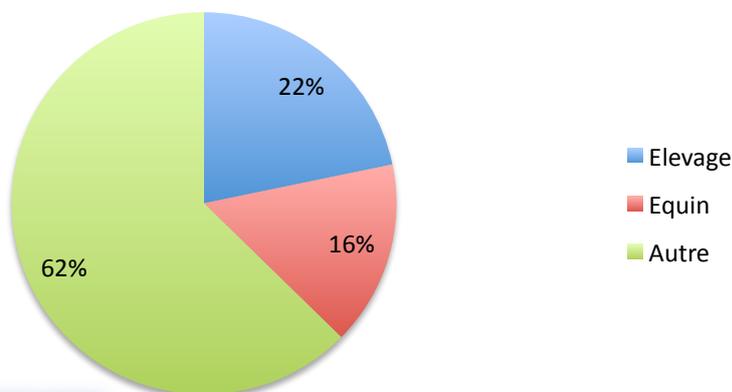


## 5. Le poids économique

L'élevage équin en Languedoc-Roussillon représente environ 17 200 000 euros dont 52 % provient de la vente d'équidés. Le reste correspond à d'autres prestations équinés (pensions, enseignement...). En moyenne, pour un éleveur, le revenu provenant de l'activité d'élevage représente 22 % du revenu total. Ce dernier est constitué de 60 % d'autres activités non liées aux équins. L'activité d'élevage ne représente donc qu'une faible part des revenus d'un éleveur.

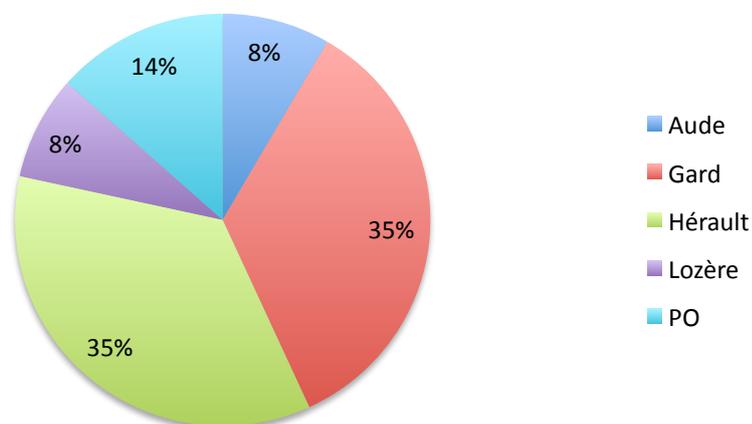


**Figure 10 : Répartition du chiffre d'affaire régional selon les activités**



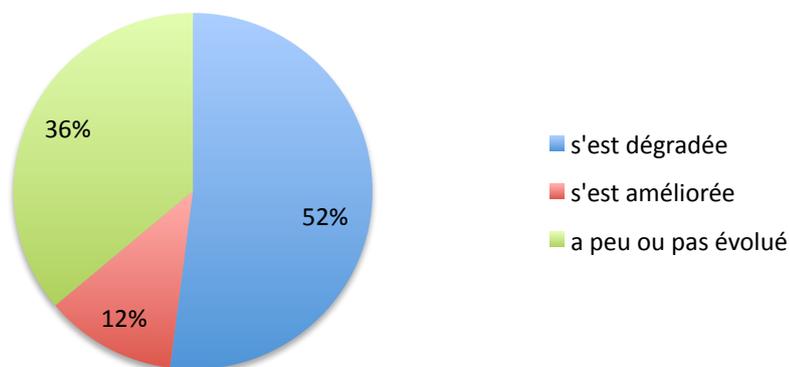
D'autre part, les départements de l'Hérault et du Gard constituent la majeure partie de ce chiffre d'affaire régional : ils représentent à eux deux 70 %. L'Aude et la Lozère sont en retrait avec chacun seulement 8 % du chiffre d'affaire total. Pourtant, le chiffre d'affaire du Gard connaît une baisse de 30 % depuis 2006 alors que celui de l'Hérault connaît une nette augmentation : + 215 %. Les Pyrénées Orientales connaissent au aussi une diminution importante : leur chiffre d'affaire a diminué de 47 % depuis 2006. La Lozère reste stable tandis que l'Aude connaît une augmentation de 320 %.

**Figure 11 : Répartition du chiffre d'affaire régional selon les départements**



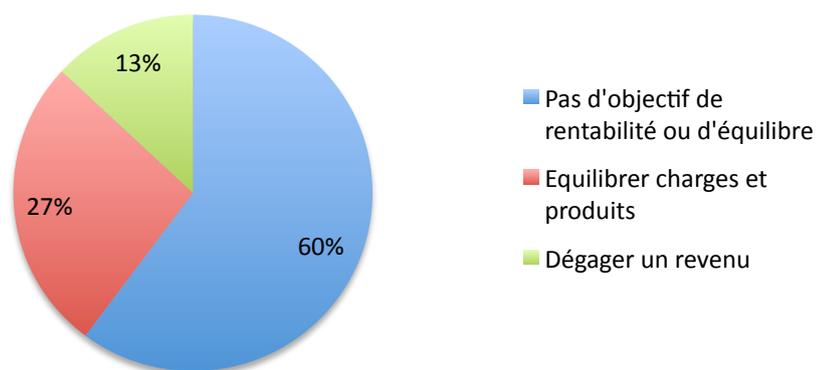
La plupart des éleveurs ont un statut individuel et utilisent une comptabilité certifiée (60 %). 44 % d'entre eux touchent des aides de la PAC type ICHN ou PHAE. La situation économique s'est dégradée ces trois dernières années pour plus de la moitié d'entre eux.

**Figure 12 : Evolution de la situation économique ces 3 dernières années selon les éleveurs**



De plus, 60 % des éleveurs interrogés n'ont pas d'objectif économique dans leur activité d'élevage. Ce chiffre est à prendre avec précaution car d'après un document REFERENCES, 30 % des éleveurs n'ont pas d'objectif économique en Languedoc-Roussillon. Pour ceux qui ont un objectif, seul 16 % des éleveurs ont réussi à l'atteindre. Par conséquent, on peut dire que l'activité d'élevage est peu rentable et qu'il semble difficile d'en dégager un revenu pour vivre.

**Figure 13 : Répartition des éleveurs selon leur objectif économique uniquement pour leur activité d'élevage**



# Commerce et valorisation

## 1. Les principaux acteurs de la commercialisation des chevaux

### Les cavaliers professionnels et les marchands



Les cavaliers professionnels et marchands représentent un chiffre d'affaire d'environ 7 300 000 euros dans la région Languedoc-Roussillon :

- 49 % de ce chiffre d'affaire provient des pensions proposées,
- 12 % des gains en concours,
- 39 % des ventes de chevaux.

**Figure 14 : Répartition du chiffre d'affaire selon les activités**



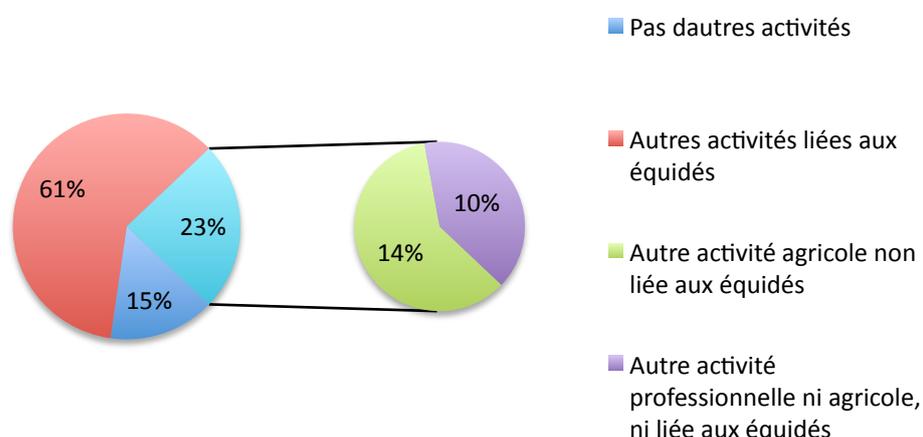
En moyenne, un cavalier professionnel ou marchand :

- dégage un chiffre d'affaire moyen de plus de 100 000 euros par an (valeur minimale : 1 250 € ; valeur maximale : 600 000 €),
- emploie plus d'un salarié (valeur minimale : 2 salariés ; valeur maximale : 0 salarié),
- a une surface valorisée par les équidés d'environ 75 ha (valeur minimale : 0,5 ha ; valeur maximale : 398 ha),
- a 38 équidés présents sur sa structure (valeur minimale : 2 équidés ; valeur maximale : 110 équidés) dont environ 17 pour le commerce ou la compétition (valeur minimale : 5 équidés ; valeur maximale : 61 équidés),
- vend en moyenne plus de 8 chevaux par an (valeur minimale : 0 équidés ; valeur maximale : 100 équidés).



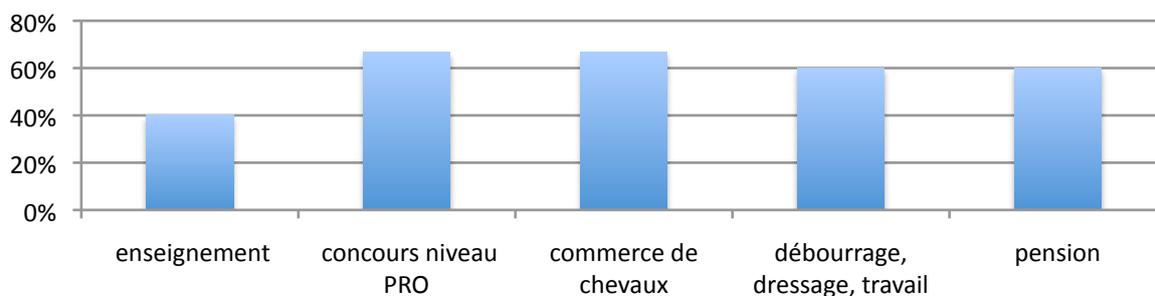
Environ 60 % d'entre eux ont d'autres activités directement liées aux équidés type enseignement, pension, débouillage et dressage de chevaux.

**Figure 15 : Répartition des cavaliers professionnels et marchands selon leurs activités**



La compétition et le commerce de chevaux sont les activités principales pour les deux tiers des personnes interrogées, mais pour les autres, c'est souvent l'enseignement, la pension ou le débouillage et dressage des chevaux (cf. tableau ci-dessous).

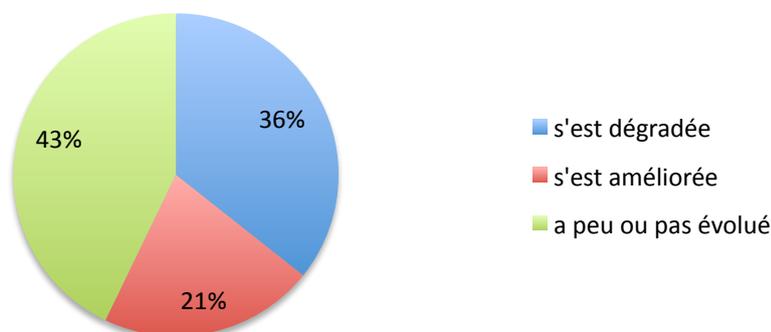
**Figure 16 : Répartition des cavaliers professionnels et marchands selon leurs activités majeures**



Pour la majorité d'entre eux, la situation économique de ces trois dernières années a peu ou pas évolué contrairement aux éleveurs. Cependant, pour un tiers d'entre eux, elle s'est quand même dégradée.

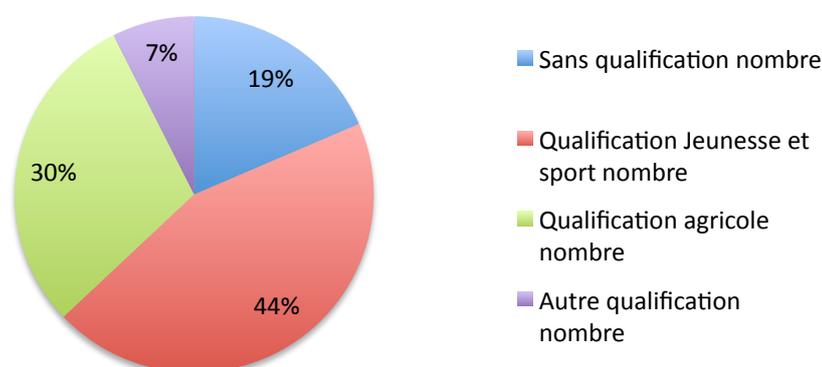


**Figure 17 : Répartition des cavaliers professionnels et marchands selon leur situation économique ces 3 dernières années**



Les cavaliers professionnels et marchands de la région ont une formation Jeunesse et Sport (45 %) de niveau IV c'est-à-dire BPJEPS ou BEES 1° (pour 83 % de diplômés Jeunesse et Sport).

**Figure 18 : Répartition des cavaliers professionnels et marchands selon leurs qualifications**



L'âge moyen de ce type d'acteur est de 37 ans (valeur minimale : 21 ans ; valeur maximale : 59 ans). Dans plus de 70 % des cas, il est installé à son compte et se définit comme cavalier professionnel. 90 % des cavaliers installés à leur compte ont leurs propres écuries.

## 2. Les concours



2501 compétitions équestres se sont déroulées dans la région Languedoc-Roussillon sans compter les concours d'élevage ni les concours internationaux. Cela représente 439 029 euros de primes versées et 42055 engagements.

|                   | Compétition club | Compétition Amateur | Compétition Professionnelle | Compétition Jeunes Chevaux | Concours d'élevages |
|-------------------|------------------|---------------------|-----------------------------|----------------------------|---------------------|
| Nombre d'épreuves | 1407             | 565                 | 222                         | 307                        |                     |
| Gains (en €)      | 0                | 71 594              | 208 877                     | 158 558                    |                     |

**Tableau 6 : Répartition du nombre d'épreuves et des gains selon les compétitions**

Les compétitions en saut d'obstacle représentent 63 % des épreuves, le dressage 13 % et l'endurance 8 %.

|                    | Nb d'épreuves de compétitions équestres <sup>1</sup> |
|--------------------|--|
| Attelage           | 58   |
| Autres disciplines | 203  |
| Concours complet   | 174  |
| Dressage           | 351  |
| Endurance          | 209  |
| Hunter             | 6  |
| Saut d'obstacles   | 1743   |
| Toutes disciplines | 0  |
| Voltige            | 0  |

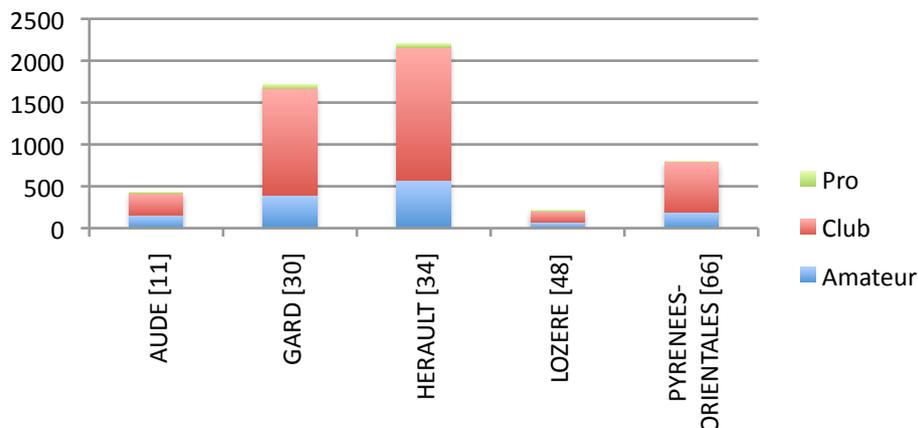
**Tableau 7 : Répartition du nombre d'épreuves selon les disciplines**

Au total, on compte 5382 cavaliers licenciés dans la région Languedoc-Roussillon en 2009 pour la compétition. Parmi eux, 72 % de cavaliers sortent en compétition club, 25 % en amateur et les 3 % restants sortent en compétition professionnelle. Globalement, l'augmentation est de 20 % par rapport à 2006. Cela est lié à une augmentation des licenciés club de 28 % et à une diminution des licenciés amateur de 3 % en 3 ans. L'augmentation du nombre de licenciés professionnels est la plus importante puisque le chiffre a doublé en 3 ans.



<sup>1</sup> Club, amateur, professionnel, jeunes chevaux.

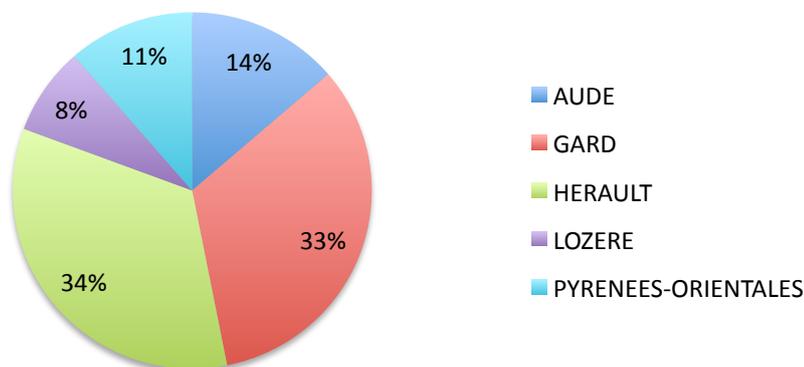
**Figure 19 : Répartition du nombre de licenciés compétition selon le niveau et le département**



### 3. Les transactions

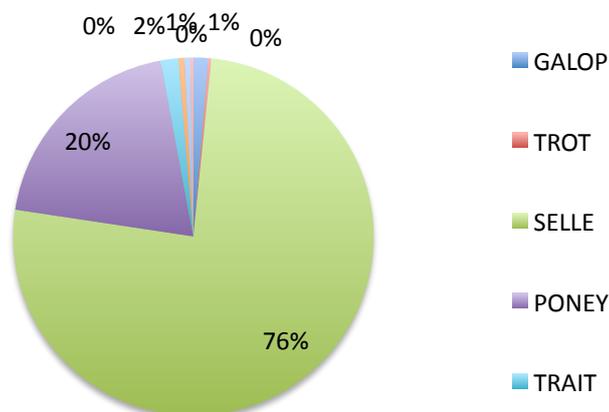
En 2010, 3 769 cartes de propriétaires ont été renouvelées dont les deux tiers se trouvent dans l’Hérault et le Gard soit une baisse de 6 % par rapport à 2009. Les 3769 renouvellements de cartes de propriétaire répertoriés représentent 3,9 % des renouvellements en France.

**Figure 20 : Répartition des renouvellements de cartes de propriétaire selon les départements**



376 chevaux ont été importés en Languedoc-Roussillon en 2010, la plupart (70 %) dans l’Hérault et le Gard. Les importations de chevaux de selle représentent 76 % des importations et le reste correspond essentiellement à des poneys importés.

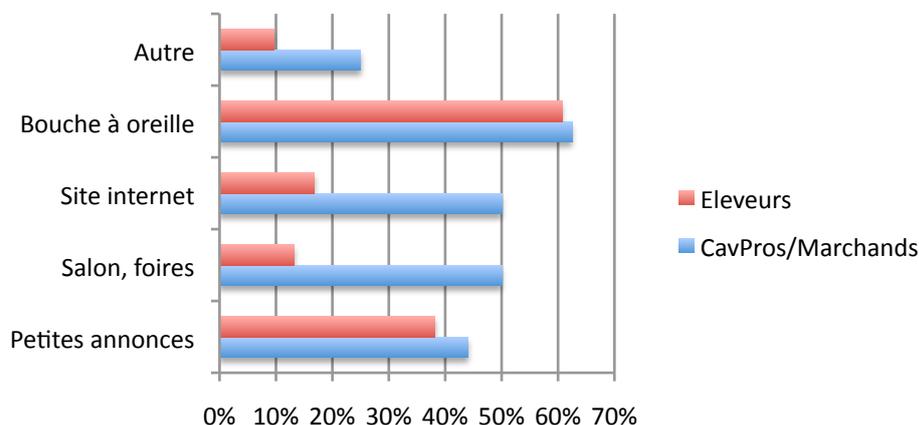
**Figure 21 : Répartition des importations selon le type d'équidés**



Pour vendre ces chevaux, les moyens de communication (cf. tableau ci-dessous) sont :

- le bouche-à-oreille qui est le plus utilisé pour les cavaliers professionnels, marchands et éleveurs pour plus de 60 % d'entre eux,
- les petites annonces qui sont aussi très utilisées (40 % en moyenne),
- les salons et foires et un site internet qui sont surtout utilisés par les cavaliers professionnels et marchands (50 % d'entre eux) mais pas réellement par les éleveurs (environ 15 %).

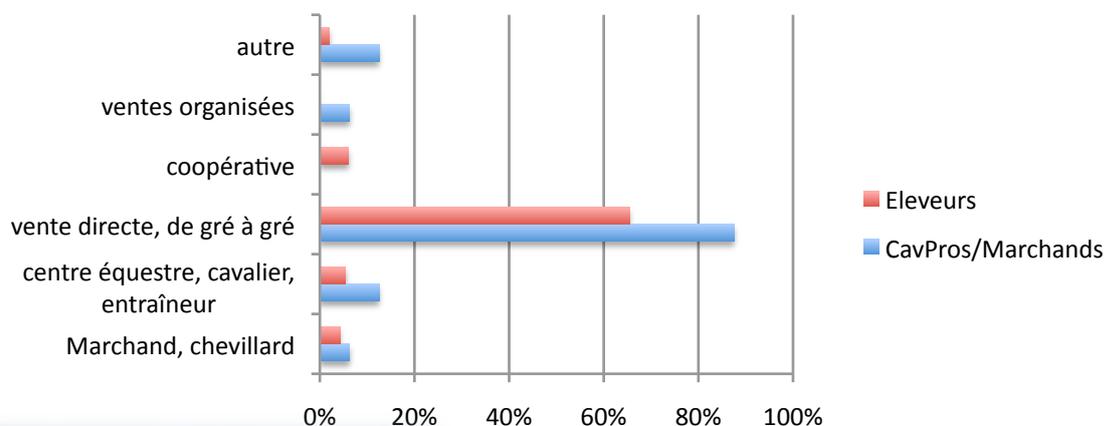
**Figure 22 : Utilisation des différents moyens de communication**



Le circuit de commercialisation le plus courant est la vente directe de gré à gré : 65 % des cas des éleveurs et 88 % des cas des cavaliers professionnels et marchands. Les éleveurs de chevaux de viande passent par les coopératives directement en général. Les cavaliers professionnels et marchands utilisent les ventes organisées pour 6 % d'entre eux.

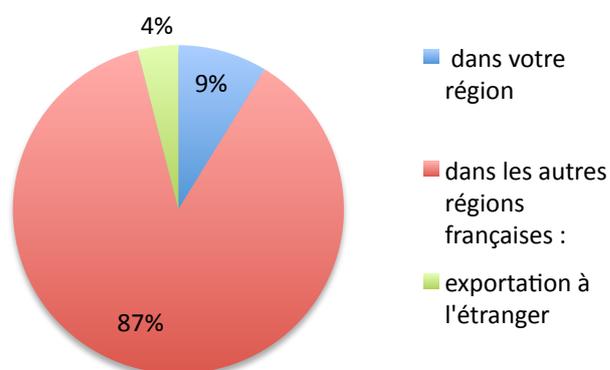


**Figure 23 : Répartition des circuits de commercialisation utilisés selon les vendeurs**

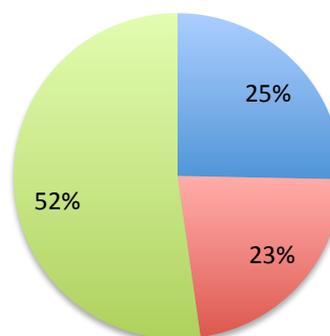


Les produits vendus et qui proviennent d'établissements partent le plus souvent dans une autre région française pour ceux qui sont issus d'établissements de cavaliers professionnels et de marchands (87 % des équidés vendus par ce type d'acteurs). Par contre, 52 % des équidés vendus partent à l'étranger pour ceux qui sont issus d'établissements d'éleveurs.

**Figure 24 : Destination des équidés vendus par les cavaliers professionnels et marchands**



**Figure 25 : Destination des équidés vendus par les éleveurs**



En élevage, d'après l'enquête, on estime à 2 223 équidés vendus sur l'année 2010 en Languedoc-Roussillon.

# L'enseignement, le tourisme et les courses

## 1. Les établissements équestres

En 2010, 397<sup>1</sup> établissements équestres sont répertoriés à la FFE soit 31 % de plus qu'en 2006. 60 % d'entre eux sont situés dans le Gard et l'Hérault.

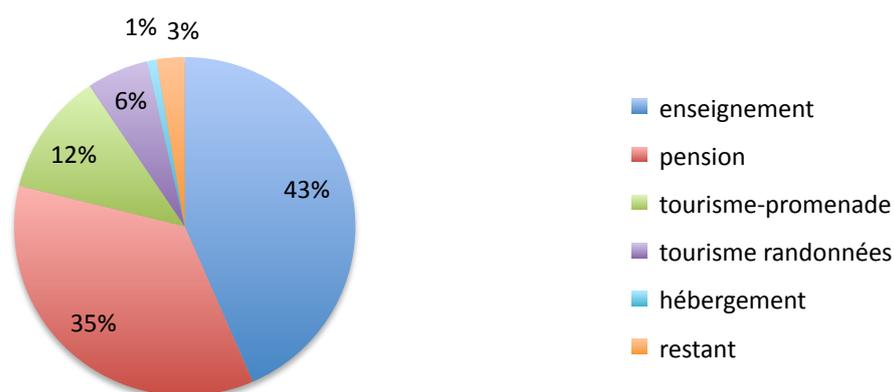
|                  | Aude | Gard | Hérault | Lozère | PO |
|------------------|------|------|---------|--------|----|
| <b>CLAF</b>      | 13   | 28   | 22      | 6      | 9  |
| <b>ORAF</b>      | 16   | 20   | 19      | 5      | 4  |
| <b>CLAG-ORAG</b> | 27   | 71   | 92      | 12     | 53 |
| <b>Total</b>     | 56   | 119  | 133     | 23     | 66 |

**Tableau 8 : Répartition du nombre d'établissements équestres selon le statut et le département**



Tous ces établissements équestres répertoriés représentent un chiffre d'affaire d'environ 40 millions<sup>2</sup> d'euros sur l'ensemble de la région Languedoc-Roussillon. L'enseignement représente 43 % de ce chiffre d'affaire et les prestations dues aux pensions représentent 35 %.

**Figure 26 : Répartition du chiffre d'affaire régional selon les activités**

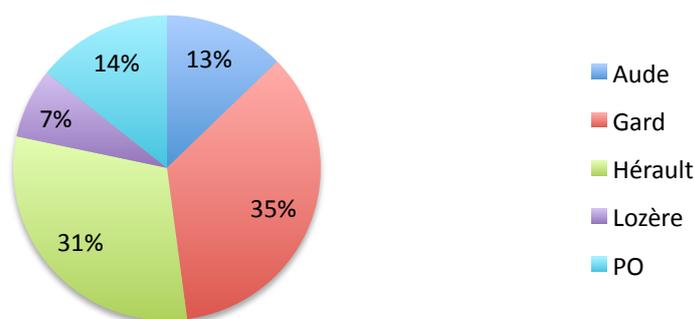


<sup>1</sup> Il existe un certain nombre d'établissements équestres non adhérents à la FFE que nous n'avons pas pu estimer car ils font de la location d'équidés pour des promenades à cheval et ne sont pas obligés d'adhérer à la FFE. Le nombre total d'établissements équestres est donc sous-estimé.

<sup>2</sup> Ce chiffre est sous-estimé puisqu'il dépend directement du nombre d'établissements équestres.

67 % du chiffre d'affaire régional provient des centres équestres situés dans le Gard et dans l'Hérault. La Lozère représente 7 % du chiffre d'affaire total. L'ensemble des départements connaît une augmentation du chiffre d'affaire dégagé par les centres équestres entre 2006 et 2009.

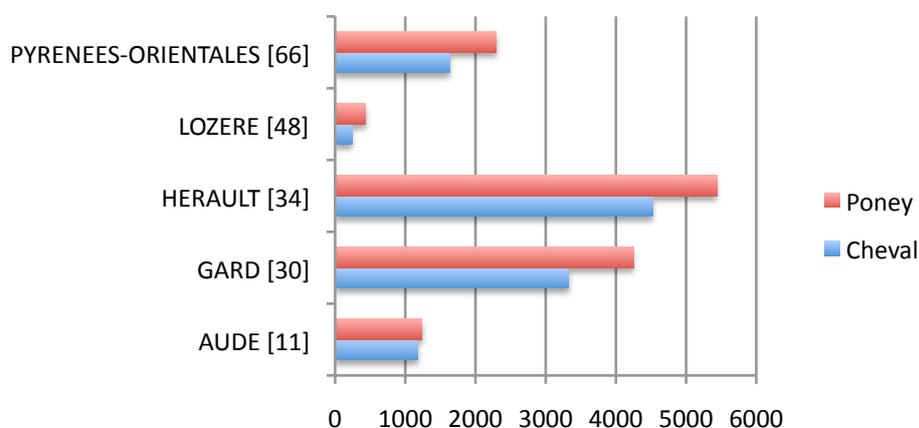
**Figure 27 : Répartition du chiffre d'affaire régional selon les départements**



En 2010, on a 28683<sup>3</sup> licenciés FFE sur l'ensemble de la région Languedoc-Roussillon dont la majeure partie est située dans le Gard et l'Hérault (70 % des licenciés FFE régionaux), soit 9 % d'augmentation par rapport à 2006. Certains départements ont augmenté leur nombre de licenciés par rapport à 2006 : c'est le cas des Pyrénées Orientales (+ 24 %), de l'Hérault (+ 20 %) et du Gard (+ 2 %). D'autres l'ont diminué : l'Aude a perdu 15 % des licenciés et la Lozère en a perdu 13 %.



**Figure 28 : Répartition des licenciés FFE poney et cheval selon les départements**



<sup>3</sup> Source FFE



Au total, 6 300 ha dans les établissements équestres sont consacrés aux équidés et 13 000 équidés sont présents sur les sites de ces établissements que ce soit des équidés d'instruction, de propriétaires ou autre. Plus de 980 personnes sont rémunérées par ces établissements équestres en 2010 dont 40 % sont des dirigeants et 35 % des salariés à l'année.

|                            |     |
|----------------------------|-----|
| Total personnes rémunérées | 986 |
| dt dirigeants              | 391 |
| dt salariés à l'année      | 349 |
| dt salariés saisonniers    | 122 |
| dt apprentis salariés      | 126 |

**Tableau 9 : Répartition des personnes rémunérées selon le statut**

En moyenne, un centre équestre en Languedoc-Roussillon représente :

- un chiffre d'affaire de 111 300 euros par an (valeur minimale : 0 € ; valeur maximale : 798 221 €),
- 73 licenciés (valeur minimale : 0 licenciés ; valeur maximale : 692 licenciés),
- 22 ha (valeur minimale : 0,22 ha ; valeur maximale : 398 ha),
- plus de 2 emplois rémunérés (valeur minimale : 0 emploi ; valeur maximale : 17 emplois),
- 35 équidés présents sur le site (valeur minimale : 5 équidés ; valeur maximale : 122 équidés).



Les tarifs pratiqués en 2009 en Languedoc-Roussillon pour une heure de cours et pour les pensions sont proches des moyennes nationales et sont répertoriés dans le tableau suivant avec les évolutions par rapport à 2006. Il faut prendre ces chiffres avec précaution car les cours collectifs et les cours particuliers ne sont pas distingués.

| Une heure de cours pour...          | Prix moyen TTC en €              |
|-------------------------------------|----------------------------------|
| ... un adulte licencié à cheval     | 15,25 (Min : 7 € ; Max : 50 €)   |
| ... un adulte non licencié à cheval | 19,63 (Min : 10 € ; Max : 70 €)  |
| ... un enfant licencié à poney      | 11,96 (Min : 6,7 € ; Max : 20 €) |
| ... un enfant non licencié à poney  | 16,02 (Min : 9 € ; Max : 30 €)   |

**Tableau 10 : Tarifs des heures de cours**

En moyenne, les pensions pour chevaux sont un légèrement supérieures aux chiffres nationaux.

| Une pension pour... | Prix moyen TTC en € par mois       |
|---------------------|------------------------------------|
| ...un cheval en box | 305,87 (Min : 150 € ; Max : 550 €) |
| ...un cheval au pré | 184,75 (Min : 50 € ; Max : 340 €)  |

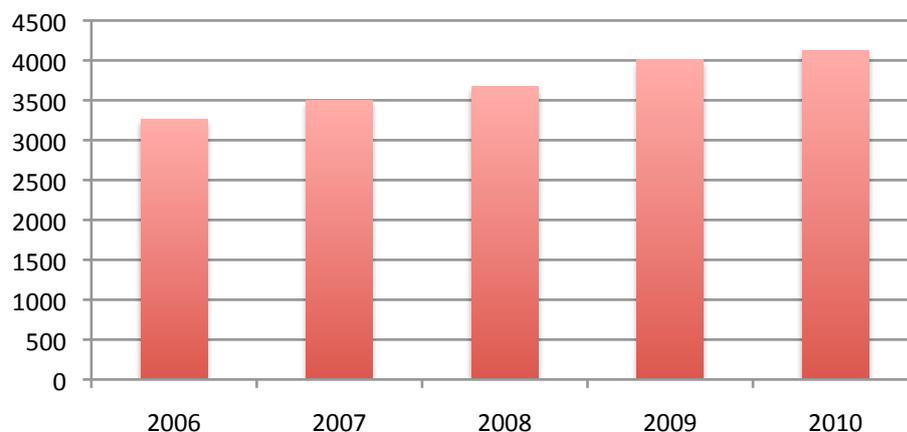
**Tableau 11 : Tarifs des pensions**

## 2. Le tourisme



Ces dernières années, le tourisme équestre connaît un fort développement au niveau national. Avec 4127 licenciés tourisme en Languedoc-Roussillon en 2010, on a une augmentation de 25 % du nombre de licenciés en 5 ans.

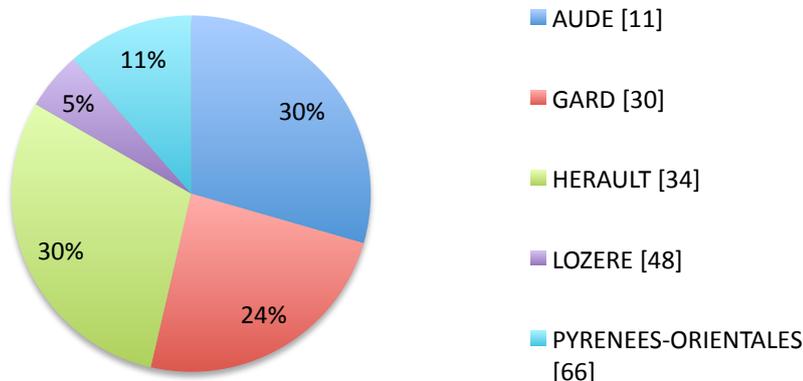
**Figure 29 : Evolution du nombre de licenciés tourisme en Languedoc-Roussillon**



L'Hérault et l'Aude représentent 60 % des licenciés tourisme de la région Languedoc-Roussillon. Tandis que la Lozère ne représente que 5 % des licenciés tourisme

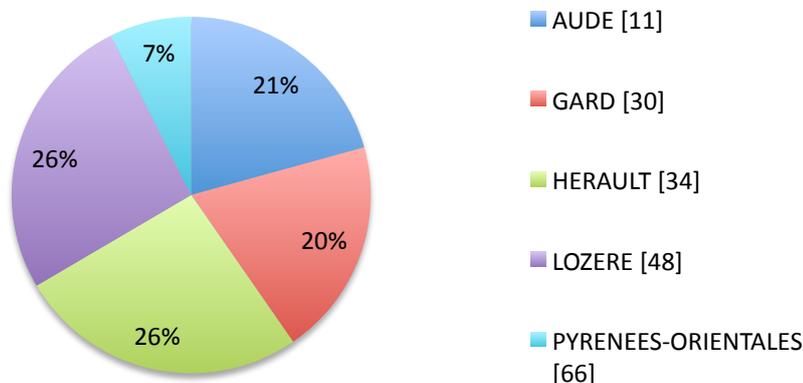


**Figure 30 : Répartition des licenciés tourisme selon les départements**



En 2006, on a répertorié 91 établissements de tourisme équestre et 203 gîtes et hébergements équestres dans la région. La plupart d'entre eux est située dans la Lozère et dans l'Hérault (52 %).

**Figure 31 : Répartition des gîtes et hébergements équestres selon les départements**



En moyenne, dans la région, le tarif TTC d'une journée de randonnée (cheval fourni + accompagnement en randonnée) est de 61,74 euros et le tarif TTC d'une journée séjour (pension complète + hébergement du cavalier + cheval fourni + accompagnement en randonnée) est de 97,88 euros. Cependant il y a quelques variations en fonction de l'âge et du statut du client.



| Un journée de randonnée pour...    | Tarif moyen TTC en €             |
|------------------------------------|----------------------------------|
| ...un adulte licencié à cheval     | 59,53 (Min : 25 € ; Max : 150 €) |
| ...un adulte non licencié à cheval | 61,68 (Min : 25 € ; Max : 110 €) |
| ...un enfant licencié à poney      | 61,47 (Min : 25 € ; Max : 110 €) |
| ...un enfant non licencié à poney  | 64,28 (Min : 25 € ; Max : 110 €) |

**Tableau 12 : Tarif des journées de randonnée**

| Une journée séjour pour...         | Tarif TTC moyen en €              |
|------------------------------------|-----------------------------------|
| ...un adulte licencié à cheval     | 126,02 (Min : 55 € ; Max : 250 €) |
| ...un adulte non licencié à cheval | 103,26 (Min : 65 € ; Max : 130 €) |
| ...un enfant licencié à poney      | 76,45 (Min : 55 € ; Max : 130 €)  |
| ...un enfant non licencié à poney  | 85,79 (Min : 65 € ; Max : 130 €)  |

**Tableau 13 : Tarif des journées séjour**

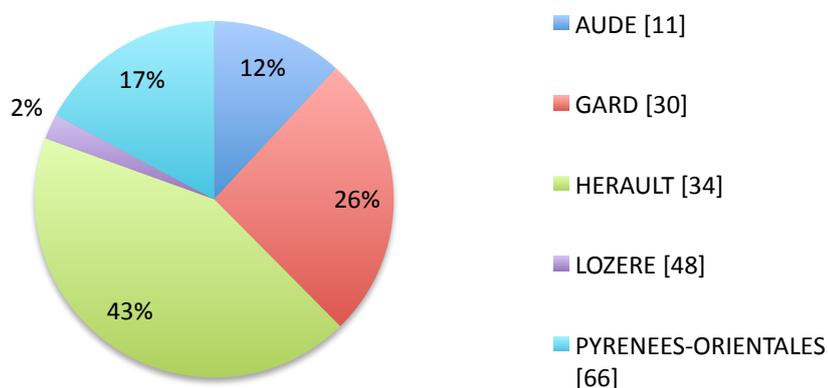
### 3. Les courses



La culture des courses de chevaux n'est pas très présente en Languedoc-Roussillon. En effet, il y a seulement 2 sociétés de courses sur l'ensemble de la région : une à Carcassonne dans l'Aude et une à Nîmes dans le Gard. Le nombre d'éleveurs de chevaux de courses est de 17 et cela représente au total 4 juments de galop saillies et 20 juments de trot saillies en 2010. On note un seul étalon de galop présent en Languedoc-Roussillon. Les enjeux PMU restent quand même une part importante dans l'économie de la filière équine régionale puisqu'ils représentent 246,4 millions d'euros en 2010.

Au total, il y a 396 points de vente PMU dans la région qui sont principalement répartis dans l'Hérault et le Gard.

**Figure 32 : Répartition des points de vente PMU selon les départements**



Les enjeux PMH représentent 302 849 euros en 2010 sur les 2 hippodromes de la région dont 85 % de ces enjeux proviennent de l'hippodrome de Nîmes. L'hippodrome de Nîmes a organisé 9 manifestations en 2010 et l'hippodrome de Carcassonne a organisé 2 manifestations en 2010.

# Activités connexes

La filière équine génère des activités plus ou moins directement liées à l'animal, qui permettent le développement des entreprises de services.

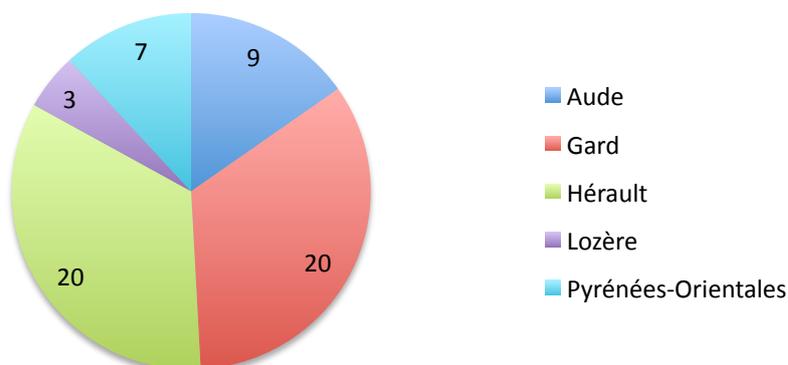
## 1. Les maréchaux-ferrants

59 maréchaux sont situés en plus forte proportion notamment dans les départements où l'activité équine est la plus importante (Gard et Hérault), ce nombre a peu évolué par rapport à 2006.

Ils représentent plus de 2 millions d'euros en chiffre d'affaire dégagé. Dans certains départements, on a une importante augmentation : c'est le cas des Pyrénées Orientales et de l'Aude. Dans les autres, on a une importante diminution. Le chiffre d'affaire dégagé par les maréchaux-ferrants situés dans le Gard reste stable.



**Figure 33 : Nombre de maréchaux-ferrants par départements**



Plus de 80 personnes sont rémunérées par l'activité de maréchalerie dans la région. 93 % des maréchaux-ferrants ne pratiquent que cette activité. En moyenne, un maréchal-ferrant suit 445 équidés (valeur minimale : 170 équidés ; valeur maximale : 800 équidés) possédés par 153 personnes (valeur minimale : 10 personnes ; valeur maximale : 350 personnes) en terme de clients.

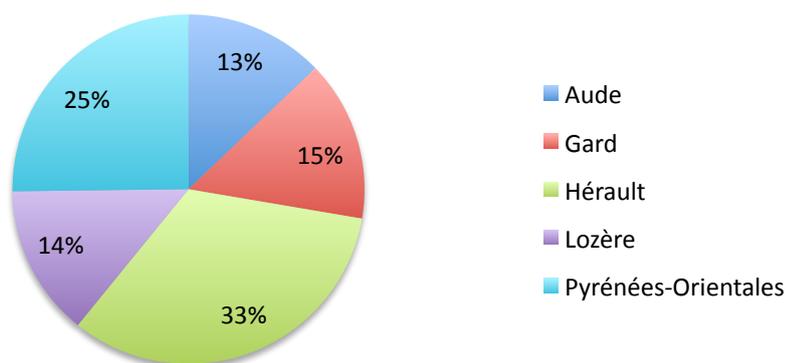
| Prestations proposées | Tarif moyen HT en € |
|-----------------------|---------------------|
| Ferrure standard      | 60,07 €             |
| Parage seul           | 26,67 €             |

**Tableau 14 : Tarifs des prestations en maréchalerie**

## 2. Les vétérinaires

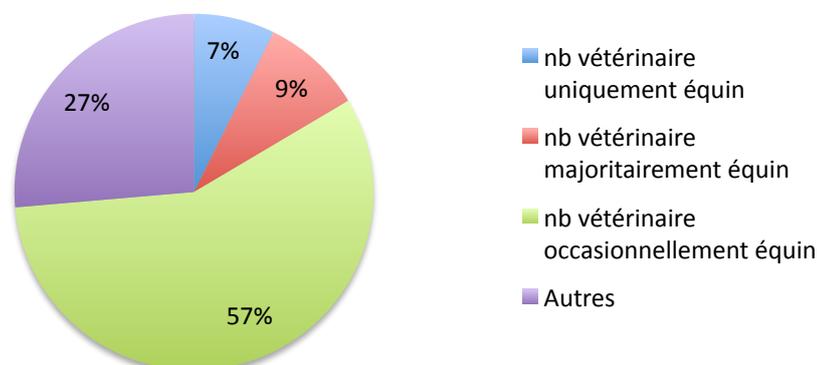
Dans la région Languedoc-Roussillon, 78 vétérinaires<sup>1</sup> sont présents, toujours en plus forte proportion dans l'Hérault et le Gard. Ensemble, ils dégagent un chiffre d'affaire équin d'environ 3,5 millions d'euros, soit une augmentation de 20 % en 3 ans. Le chiffre d'affaire moyen dégagé pour les activités équines est de 421 600 euros (valeur minimale : 285 000 € ; valeur maximale : 950 000 €).

**Figure 34 : Répartition du chiffre d'affaire équin selon les départements**



Environ 415 personnes sont rémunérées dans l'activité vétérinaire : cela correspond aux vétérinaires eux-mêmes mais aussi aux nombreux assistants vétérinaires. La plupart de ces vétérinaires soignent des équidés occasionnellement, c'est-à-dire qu'ils passent moins de 50 % de leur temps sur les chevaux. Seuls 7 % des vétérinaires soignent uniquement les équidés.

**Figure 35 : Répartition des vétérinaires selon le temps passé sur les équins**



<sup>1</sup> Ces vétérinaires exercent tous dans le domaine équin mais de manière plus ou moins importante.

En moyenne, un vétérinaire suit 250 équidés représentés (valeur minimale : 2 équidés ; valeur maximale : 700 équidés) par seulement 34 clients différents (valeur minimale : 20 personnes ; valeur maximale : 60 personnes). Dans le tableau, les tarifs moyens pratiqués pour des soins courants, des visites cliniques, des opérations sur le terrain type castration ou des suivis de poulinage dans la région sont répertoriés.

| Soins pratiqués | Prix moyen TTC en € |
|-----------------|---------------------|
| Vaccination     | 35,12               |
| Identification  | 40,31               |
| Visite clinique | 54,55               |
| Suivi ovarien   | 75,66               |
| Poulinage       | 130,90              |
| Castration      | 205,09              |

**Tableau 15 : Tarifs des prestations proposées en soins vétérinaires**

### 3. Les fabricants d'aliment

Il y a 7 fabricants d'aliment dans la région. Ensemble, ils dégagent un chiffre d'affaire équin de 5,75 millions d'euros en 2009, ce qui représente moins de 10 % du chiffre d'affaire total. En moyenne, un fabricant d'aliment emploie 28 personnes (valeur minimale : 24 personnes ; valeur maximale : 31 personnes) pour les produits équins soit 21 ETP rémunérés. 140 points de vente sont répartis dans la région. Ce type d'organismes n'emploie pas de personnes bénévoles. La situation économique de l'entreprise depuis ces 3 dernières années a peu ou pas évolué pour 50 % des fabricants interrogés. Pour les autres fabricants d'aliment, la situation s'est améliorée. Ils ont l'habitude de faire de la vente par internet et de participer à des manifestations et salons.

De plus, dans le calcul du chiffre d'affaire lié à l'alimentation des chevaux en Languedoc-Roussillon, nous devons prendre en compte les achats de fourrages et de céréales par les établissements équestres, éleveurs et cavaliers professionnels et marchands qui se font directement chez des agriculteurs. Pour cela, nous avons estimé les quantités de fourrages et de céréales qu'ils ont consommées en 2009 et à partir du prix moyen pour une tonne de fourrage, nous en avons déduit le chiffre d'affaire provenant de ces échanges.



| Type de produits             | Foin    | Paille  | Céréales | Granulés |
|------------------------------|---------|---------|----------|----------|
| Quantité achetée (en tonnes) | 44102   | 18656   | 7397     | 20176    |
| Prix moyen TTC (en €/T)      | 170     | 80      | 170      | 320      |
| Chiffre d'affaire total      | 7497340 | 1492537 | 1257602  | 6456413  |

**Tableau 16 : Achats de fourrages et compléments alimentaires en 2009**

Au total, 16,7 millions d'euros sont dégagés de cette manière.

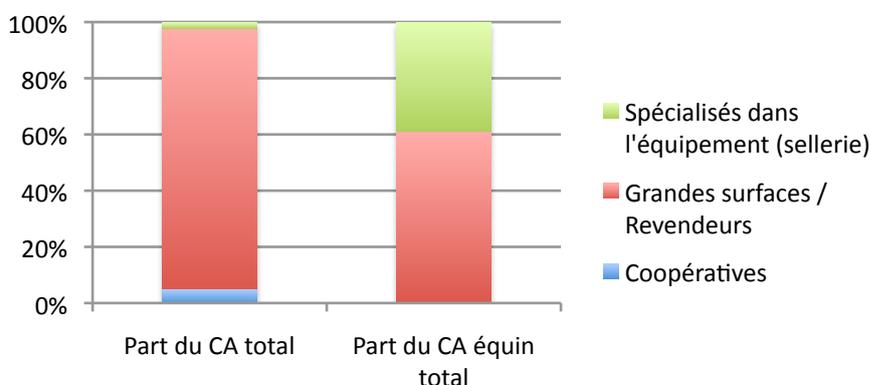
## 4. Les fabricants d'équipements

Il y a 4 fabricants en équipement qui dégagent un chiffre d'affaire équin de 6,71 millions d'euros en 2009. En moyenne, un fabricant d'équipement emploie 2 personnes (valeur minimale : 0 personnes ; valeur maximale : 5 personnes) soit 1 ETP rémunéré. 6 points de vente sont répartis dans la région. La situation économique de l'entreprise depuis ces 3 dernières années a peu ou pas évolué pour 50 % des fabricants interrogés. Pour les autres fabricants d'équipement, la situation s'est dégradée. Ils ont l'habitude de faire de la vente par correspondance, de la vente ambulante et de participer à des manifestations et salons.

## 5. Les distributeurs

Dans la région Languedoc-Roussillon, il y a 75 grandes surfaces revendeurs, 7 coopératives et 15 distributeurs spécialisés en sellerie/équipement en 2009. Logiquement, la distribution correspond à leur activité principale et à la majorité du chiffre d'affaire dégagé. En général, ils ont un seul point de vente sur la région. Ensemble, ils dégagent un chiffre d'affaire d'environ 138 millions d'euros dont le chiffre d'affaire équin représente seulement 6 % de ce chiffre d'affaire total, soit environ 7,7 millions d'euros. En moyenne, une à deux personnes sont rémunérées par entreprise pour distribuer des produits équins.

**Figure 36 : Répartition du chiffre d'affaire de la distribution selon le type de distributeur**



### Les coopératives

Elles distribuent essentiellement des aliments complets qui représentent 78 % du chiffre d'affaire équin de la coopérative, des céréales qui représentent 13 % du chiffre d'affaire équin. Le reste du chiffre d'affaire équin correspond à du petit ou gros matériel (sellerie, clôtures...). Par conséquent, les coopératives proposent essentiellement de l'alimentation pour les animaux de bétail, le chiffre d'affaire dégagé par les produits équins représente seulement 0,5% du chiffre d'affaire total.

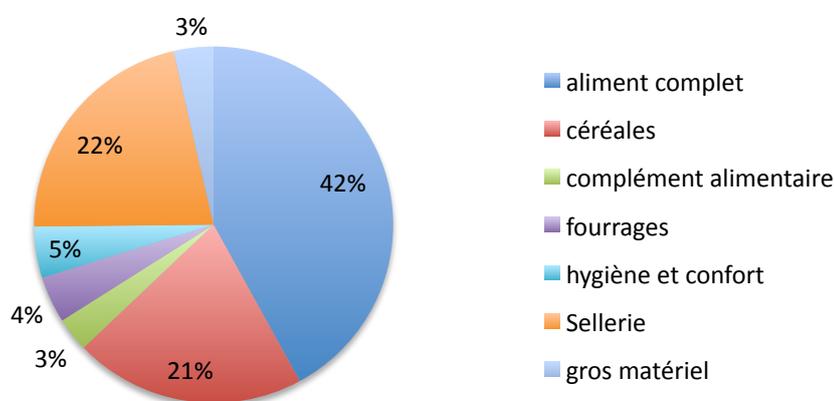


Le pourcentage du temps de travail consacré aux produits équins est très faible : seulement 3,5 %. Les coopératives ne font pas de vente ambulante, ni de vente par correspondance et ne participent pas à des manifestations ou salons. Enfin, pour 67 % des coopératives, la situation économique de ces 3 dernières années a peu ou pas évolué. Pour le reste, elle s'est amélioré.

### Les grandes surfaces / revendeurs

Le revendeur le plus ancien a été créé en 1795 et le plus récent en 2010. Ils distribuent tout type de produits équins mais essentiellement de l'aliment complet, des céréales et du petit équipement (sellerie).

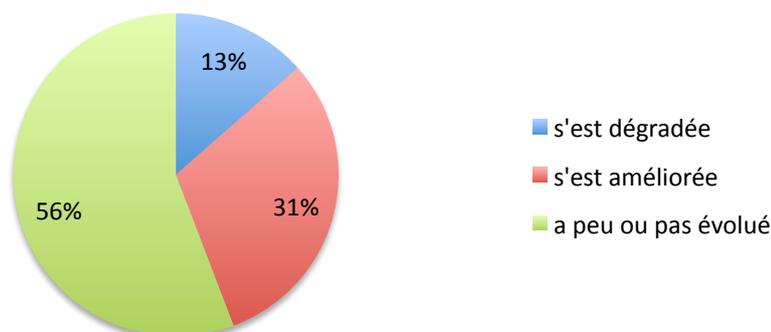
**Figure 37 : Part du chiffre d'affaire équin selon le type de produits distribués**



En fait, on a essentiellement deux types de grandes surfaces : celles qui vendent de l'alimentation pour animaux (aliment complet, céréales, fourrages, hygiène et confort, complément alimentaire) et celles qui vendent de l'équipement sportif (sellerie, gros matériel, complément alimentaire). En général, les distributeurs d'aliments ont un petit rayon avec de l'équipement basique et les distributeurs d'équipements sportifs peuvent, occasionnellement ou à la demande, vendre de l'aliment. 13 % d'entre eux font de la vente par correspondance et 19 % participent à des salons. Pour 56 % des revendeurs et grandes surfaces, la situation économique de leur entreprise ces 3 dernières années a peu ou pas évolué.



**Figure 38 : Répartition des grandes surfaces et revendeurs selon leur situation économique ces 3 dernières années**



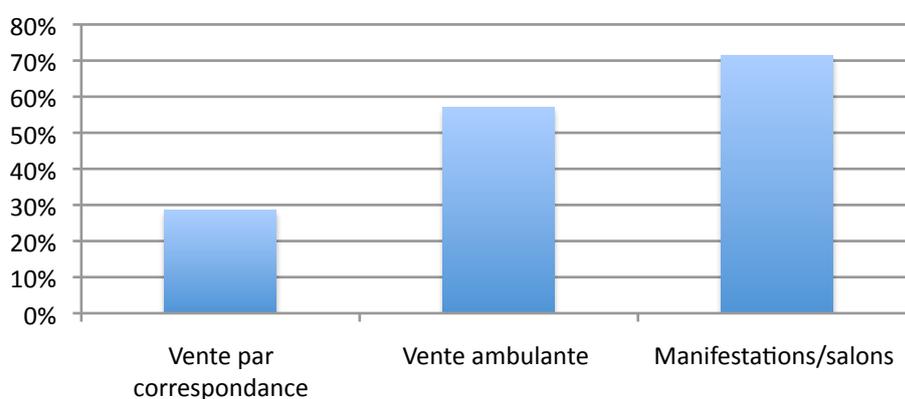
Seul 13 % du temps de travail est destiné aux produits équin.

### Les distributeurs spécialisés en sellerie



Les distributeurs spécialisés en sellerie ont en moyenne été créés en 2004 : ce sont des distributeurs récents. Ils distribuent essentiellement du petit équipement (77 %) mais aussi un peu d'aliment complet, de céréales, de complément alimentaire, de produits d'hygiène et de confort, du gros matériel, des produits type transport et d'autres équipements, par exemple matériel de maréchalerie. Ils participent à de nombreux salons et sont des adeptes de la vente ambulante.

**Figure 39 : Proportion de distributeurs spécialisés qui pratiquent la vente par correspondance, la vente ambulante ou participent à des manifestations/salons**



Contrairement aux autres types de distributeurs, selon 72 % des distributeurs spécialisés en sellerie équipement, la situation économique de leur entreprise ces 3 dernières années s'est dégradé.

# Les associations et syndicats de la filière en région

## La filière régionale

Conseil des Equidés du Languedoc-Roussillon

Président : Hugues Calvin ( 06 84 74 95 16 – [hcalvin@voila.fr](mailto:hcalvin@voila.fr) )

Chargé de mission : Rémi Aurejac ( 06 81 58 13 23 – [raurejac@yahoo.fr](mailto:raurejac@yahoo.fr) )

Bureau : 04 99 61 21 49

[www.conseildesequideslr.com](http://www.conseildesequideslr.com)

## Les filières départementales

Filière Cheval Aude

Président : Jean-Bernard Rabet

Tel : 06 08 55 81 45 / 06 86 86 26 98

[filiere.cheval.aude@gmail.com](mailto:filiere.cheval.aude@gmail.com)

Filière Cheval Hérault

Président : Emile Munoz

Tel : 06 80 87 97 99

[contact@filierechevalherault.fr](mailto:contact@filierechevalherault.fr)

Filière Cheval Lozère

Président : Jérôme Villedieu

Tel : 04 66 65 60 27 / 06 75 52 48 16

[contact@lozerecheval.com](mailto:contact@lozerecheval.com)

[www.lozerecheval.com/](http://www.lozerecheval.com/)

Filière Cheval Pyrénées Orientales

Présidente : Rosy Cotaina

Tel : 04 68 64 30 70

[rosycotaina@orange.fr](mailto:rosycotaina@orange.fr)

## Les haras nationaux

Haras national d'Uzès

04 66 22 99 99

[www.haras-nationaux.fr](http://www.haras-nationaux.fr)

## Les associations et les syndicats régionaux d'éleveurs

Association des Eleveurs de Chevaux de Race Camargue (AECRC)

Président : Marc Jalabert

Tel : 04 90 97 19 25

[www.aecrc.com](http://www.aecrc.com)

**Groupement des Eleveurs de Chevaux d'Endurance du Languedoc-Roussillon (GECE-LR)**

Président : Hugues Calvin

Tel : 06 84 74 95 16

[hcalvin@voila.fr](mailto:hcalvin@voila.fr)

**Syndicat des Eleveurs du Berceau d'Endurance Equestre Causse-Cévennes (SEBEECC – Persik's Land)**

Président : Yves Richardier

Tel : 04.67.88.74.01 / 06.73.06.31.76

[persikland@free.fr](mailto:persikland@free.fr)

[www.persik-land.com](http://www.persik-land.com)

**Syndicat Lozérien des Éleveurs de Chevaux de Traction de Traits et Autres (SLECTTA)**

Président : Alain Goupil

Tel : 04 66 65 60 27 / 06 75 52 48 16

[contact@lozerecheval.com](mailto:contact@lozerecheval.com)

**Syndicat des éleveurs de chevaux lourds des Pyrénées-Orientales**

Président : André Colomer

Tel : 04 68 04 73 79

**Syndicat Régional des Éleveurs de Poneys (SREP-LR)**

Président : Albert Geerts

Tel : 06 81 10 14 27

**Caballo Español Association**

Président : Edouard FUENTES

Tel : 06 10 36 12 97

**Association Française du Lusitanien (AFL)**

Président : Lionel FEUGERE

[largi2.com/afl/](http://largi2.com/afl/)

**Association du Cheval Arabe (ACA)**

Président : Robert LUCHEZ

Tel : 01 53 59 60 03 / 06 79 60 39 73

[contact@aca-france.org](mailto:contact@aca-france.org)

[www.acafrance.org/](http://www.acafrance.org/)

**Syndicat des Eleveurs de Chevaux Mérens (SHERPA LR)**

Président : André AZEMA

Tel : 04 68 46 20 85

[azema.dominique@neuf.fr](mailto:azema.dominique@neuf.fr)

[www.sherpa-lr.fr/](http://www.sherpa-lr.fr/)

## **Les associations et syndicats régionaux d'utilisateurs**

### **Syndicat des Etablissements Équestres Professionnels LR (SEEP LR)**

Président : Philippe ARTAUD

### **Société Hippique d'Uzès (SHU)**

Président : Antonio NOGUEIRA

### **Association des Cavaliers de Saut d'Obstacles Français (ACSOFF)**

Président : Marwan LAHOUD

Tél. : 06 64 91 29 26

[management@acsof.net](mailto:management@acsof.net)

[www.acsof.net/accueil.php](http://www.acsof.net/accueil.php)

### **Syndicat National des Cochers Professionnels (SNCP)**

Représentant auprès du CELR : Jean CLOPES

[www.syndicatdescochers.info/](http://www.syndicatdescochers.info/)

### **Comité Régional de Tourisme Équestre Languedoc-Roussillon (CRTE LR)**

Président : Guilhem SEGUI

### **Syndicat National des Entreprises de Tourisme Équestre (SNETE)**

Président : Yannick GUYOT de CAÏLA

Tel. : 04 68 26 62 09

[goutarende@goutarende.com](mailto:goutarende@goutarende.com)

[snete.free.fr](http://snete.free.fr)

### **Fédération Française des Relais d'Étapes et de Tourisme Équestre (FRETE)**

Délégué des Pyrénées Orientales : Jean-Michel JUSTAFRE

Tél. : 04 68 95 01 82

[candeloste@free.fr](mailto:candeloste@free.fr)

Délégué départemental Lozère (Superviseur Sud-Est) : Jean PELIZZONI

Tel. : 04 66 32 04 72 / 06 06 52 54 90

[jeanpelizzoni@sfr.fr](mailto:jeanpelizzoni@sfr.fr)

Délégué Départemental du Gard (membre du Comité Directeur FRETE) : Marc CALLEGARI

Tél. : 04 67 82 70 02

[masbresson@aol.com](mailto:masbresson@aol.com)

[www.chevalfrance.org/](http://www.chevalfrance.org/)

### **Fermes Équestres**

Représentant auprès du CELR : Patrick VIALA

### **Marchands de chevaux**

Représentant auprès du CELR : Jean-Pierre POURQUIER

### **Syndicat des âniers**

Représentant auprès du CELR : Christian BROCHIER

Tél. : 04 66 41 04 16



**CONSEIL DES EQUIDÉS LR**  
**A SUPAGRO – 2, PLACE PIERRE VIALA**  
**34060 MONTPELLIER CEDEX 2**  
**04 99 61 21 49**  
**CONSEILDESEQUIDESLR@GMAIL.COM**  
**WWW.CONSEILDESEQUIDESLR.COM**



**Liberté • Égalité • Fraternité**  
**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**MINISTÈRE  
 DE L'AGRICULTURE  
 DE L'ALIMENTATION  
 DE LA PÊCHE  
 DE LA RURALITÉ  
 ET DE L'AMÉNAGEMENT  
 DU TERRITOIRE**

